

La Baroche

Asuel • Charmoille • Fregiécourt • Miécourt • Pleujouse

Le rendez-vous des villages

N° 103, mars 2010

L'essentiel

Michel et Linda Mercier	5
Assemblée communale	9
Assemblée du GDM	14
Expo au Mont-Repais	23
Baby-sitters diplômées	26
Orgue ancien	28



L'AOC damassine	13
Les filtres d'une station modèle	19



Joseph et Bernadette Adatte.

•Portrait

Joseph Adatte

Prudent et posé, tel apparaît le conseiller communal responsable des finances de la Baroche, par qui passent tous les dossiers. Le conseiller communal de la Malcôte nous explique ses priorités, sa vision de l'avenir et ses espoirs...

Joseph Adatte est né en 1944 à Asuel, au village, précise-t-il. Il y a passé son enfance. Et, si ce ne fut le temps d'acquérir une formation d'employé de commerce et la parenthèse de ses deux premières années passées à l'Office de la circulation routière à Berne, il y a toujours vécu. Dès le 1er septembre 1966, il était engagé à Delémont comme employé à l'Autorité de taxation du Canton de Berne, devenu par la suite le Service des contributions du nouveau canton. Il a pris sa retraite en 2004. >

Editorial

La conférence de Copenhague sur le climat a échoué, et déjà le début de l'année 2010 nous a infligé son pesant de catastrophes. Tremblements de terre à Haïti, au Mexique et en Turquie, pluies diluviennes en Italie causant de spectaculaires glissements de terrains, «Xynthia», la gigantesque tempête sur la côte atlantique de la France, inondations à Tahiti, de la neige en masse aux Etats-Unis, dans le sud de la France et en Espagne... L'addition est salée: elle se chiffre à des centaines de milliers de morts et des dégâts matériels pour plusieurs milliards de francs. Face aux forces de la nature, l'homme moderne, avec toute sa science, ne peut rien sinon subir et pleurer. Un constat s'impose: seule la prévention peut aider l'humanité à atténuer les méfaits de ces cataclysmes. Il y a des règles à suivre: être attentif aux alertes météo, construire en dur hors des zones inondables, créer ou renforcer des digues, et respecter la législation en vigueur: cela suffit parfois, mais pas toujours... Nous ne sommes pas certains que le dérèglement climatique soit à l'origine de tous ces maux, mais c'est une hypothèse à ne pas négliger. /mj/

→ Des roses et des épines

En 1968, il épouse Bernadette, née Salgat, de Cornol, qui lui donne deux enfants: Olivier et Didier. Olivier a fait des études d'ingénieur civil à Lausanne (EPFL) et a travaillé au sein du bureau d'ingénieurs Buchs et Plumez. C'est un garçon sportif, gai de nature et enthousiaste, qui offre à ses parents la joie de câliner deux enfants. Mais, mauvais sort, voilà ce fils aimé atteint d'une leucémie qui finira par avoir raison de son courage. Olivier meurt en 2004, et, disons-le tout net: Joseph ne s'en remettra pas. Son épouse non plus, du reste.

Leur second fils Didier est également un grand sportif, actif sur le plan de la Baroche. Il a fait des études d'ingénieur forestier à Zürich (EPFZ). Il est directeur de l'Association jurassienne d'économie forestière. Il a quatre enfants, dont des jumeaux. Six petits-enfants, c'est du baume sur les cœurs meurtris de Bernadette et de Joseph. Malgré l'absent, malgré la peine, la vie continue. Heureusement.

Nid d'aigle

Joseph et son épouse avaient choisi de construire leur maison sur les hauteurs de la Malcôte. La famille s'y est établie en 1973. Le hameau ne comprenait alors que quelques habitations. Une vue imprenable sur la crête du Mont-Terri et le petit vallon de la Malcôte, une tranquillité de roi. A l'époque, cet isolement et cette proximité avec la nature semblaient parfaitement convenir. Mais si c'était à refaire aujourd'hui, Joseph y réfléchirait à deux fois. L'hiver, il faut compter avec la neige. En travaillant à Delémont, il lui a été impossible de rentrer à la maison pour le midi. Tout ce temps volé à la vie familiale, cela lui est un peu resté sur l'estomac.



La vue du balcon familial, ou l'horizon dégagé des hauteurs de la Malcôte.

Un praticien d'expérience

Dès son retour au pays, Joseph Adatte a mis son savoir-faire au service de sa commune natale. Ainsi, de 1967 à 1995, il en a été le caissier et teneur des registres d'impôts et des valeurs officielles, selon la formule consacrée. Entre 2000 et 2004, devenu conseiller communal, il a été responsable du dicastère des eaux et des travaux publics d'Asuel. Ce n'était pas sa spécialité, mais après tout, cela le changeait des chiffres qui étaient son pain quotidien professionnel. Sans doute aurait-il accepté de siéger durant une seconde législature au moins si la disparition prématurée de son fils Olivier ne l'avait vidé de toute énergie durant de longs mois...

Pourtant, à la fin de 2008, lorsqu'il s'est agi de doter d'autorités la nouvelle commune de La Baroche, le citoyen des hauts d'Asuel s'est laissé porter en liste. Et cela pour trois raisons:

- ses connaissances professionnelles et celles du fonctionnement d'une entité communale pouvaient être utiles, s'est-il dit;

- il a toujours été favorable au regroupement des communes. Il aurait même aimé que la fusion s'élargisse au village voisin de Cornol, qui offre

différents commerces et infrastructures. «Bon, cela ne s'est pas donné... Tant pis, attendons la prochaine étape!»;

- il l'a fait aussi en raison de sa disponibilité et pour s'occuper l'esprit: ce n'est pas bon de remuer les mauvais souvenirs...

Premières impressions

Pour mémoire, la nouvelle entité créée en 2008 ne prévoyait qu'un poste de conseiller par ancienne commune. Joseph Adatte a été désigné représentant d'Asuel par son parti, le PLRJ. Le siège n'étant pas combattu, il a été élu tacitement. Il s'est vu attribuer le dicastère des finances de la commune de La Baroche. Le voilà embarqué dans la nouvelle aventure. Comment le conseiller la vit-il? «Je la ressens assez bien. Je suis l'aîné de la bande... C'est une bonne équipe. Chacun s'exprime avec beaucoup d'enthousiasme et défend ses positions. On finit toujours par se mettre d'accord...»

Un tri hiérarchique

Le pensum est énorme pour le maire et l'équipe de surcroît réduite à cinq conseillers. A peine le temps de s'organiser qu'il faut poursuivre les mandats en cours, parer à l'urgence



Joseph Adatte aime le Mont-Terri, les forêts et les pâturages de ses contreforts.

des tâches courantes, et par voie de conséquence, dénouer les cordons de la nouvelle bourse communale! Devant l'énormité de la besogne, il faut bien commencer par un bout. Déjà, terminer les travaux en cours, là où il y en a. Les décisions antérieures (celles qui avaient été prises par les anciennes communes) étaient à mettre à exécution. Une bonne chose: certains dossiers sont désormais en passe d'être réglés définitivement partout dans la Baroche. Par exemple, il y aura de l'eau propre pour tous. Dernière étape: le crédit pour l'interconnexion des réseaux d'eaux présenté lors de l'assemblée communale de mars 2010.

En même temps, l'harmonisation des règlements se pose en priorité: ni les autorités, ni l'administration ne pouvaient décemment s'appuyer sur diverses jurisprudences locales disparates. Un dépoussiérage s'imposait. Les nouveaux règlements sont en voie de réalisation.

L'ordre subtil des priorités

Comment planifier la réalisation des nouveaux dossiers? Et par nouveaux dossiers l'on entend les plus récents, c'est clair, mais aussi ceux ayant déjà été bouclés et décidés par le souve-

rain mais qui, faute de moyens, sont restés dans le tiroir au bas de la pile. L'urgence est un critère objectif de priorité, mais pas seulement. L'urgence est partout!

Il faut aussi un plan financier équitable pour chaque village, du moins sur la durée d'une législature. Si l'on ne veut pas créer des frustrations et hypothéquer la dynamique de la fusion, cette redistribution équitable est un paramètre à prendre en compte.

Il y a d'autres composantes encore: il s'agit de remettre à l'étude certains objets pour sauver les subventions promises.

Dans un flou relatif

Et encore, si l'on pouvait mettre les compteurs à zéro, tabler sur une comptabilité précise! Hélas, ce n'est pas le cas. Les chiffres ne sont pas clairs, en tout cas pas définitifs. Et là c'est le casse-tête pour un responsable des finances. Il y a encore des dossiers réalisés dont les décomptes ne sont pas bouclés et engendrent des intérêts intercalaires à charge de la commune. Il faudra bien attendre une législature avant de pouvoir fai-

re le point définitif et, le cas échéant, pour investir dans de nouveaux projets.

La crise avec effet-retard

«Financièrement, la situation actuelle n'est pas catastrophique, mais elle mérite réflexion – la dette de la commune par habitant tourne autour de 7 000 francs, alors que dans le Jura, la moyenne frise les 7 200 francs.» Joseph Adatte n'est pas particulièrement inquiet pour 2009. Les comptes devraient boucler approximativement selon le budget présenté (*interview du 19.11.2009*).

Ce qui le préoccupe, c'est que l'on va au-devant de grandes difficultés financières en 2010 et 2011. Les répercussions de la crise se font toujours ressentir les années d'après. La nouvelle commune cumulera alors les handicaps d'une diminution des

Il faut aussi un plan financier équitable pour chaque village

impôts et des indemnités de chômage qui vont augmenter. Pour ne rien arranger, la péréquation financière ne s'annonce pas conforme aux promesses qui ont été faites avant la fusion. Cela étant, la commune est intervenue auprès du Gouvernement, à l'instar d'autres communes qui sont dans la même situation. A ce jour, le résultat reste incertain...

Rigueur et priorités

Donc il y a danger. Tout investissement, c'est-à-dire tout projet d'envergure, doit-il être gelé pour autant? Non pas, mais la situation requiert que l'on dégage des priorités à court, moyen et long terme. Que plus que jamais tout projet doive être bien >

→ étudié, et les moyens de financement examinés. Joseph Adatte a coutume de dire: «Je suis plutôt prudent de nature. Avant de me lancer dans un nouveau projet, j'aime bien en connaître les tenants et aboutissants.»

Quelles priorités, alors? Ou plutôt, quels critères de priorités? Joseph désigne ce que pour le court terme il considère comme des travaux de première nécessité, parmi lesquels il cite les chemins vicinaux de Miécourt, «qui sont dans un état lamentable». A moyen terme, à ses yeux, il faut penser aussi à l'implantation de lotissements. «Dans chaque village, il faut quelque chose à offrir aux gens, notamment à Fregiécourt, à Charmoille et même à Miécourt, où le lotissement du Vouéson est bientôt complet. Enfin, la traversée d'Asuel devra être entreprise dans un proche avenir.»

Et le long terme? «L'idéal serait, non seulement de garder les entreprises qu'on a dans cette Baroche, mais aussi d'en attirer d'autres. On pourrait par exemple réfléchir à la possibilité d'offrir des locaux pour l'implantation de commerces. Et l'offre

en transports publics, il y aurait beaucoup à faire pour l'améliorer: on est à l'écart de tout. Il faut aussi penser aux personnes sans permis, aux personnes âgées...»

Le Conseil ne peut pas tout faire...

Tout un programme! Ce ne sont pas les idées qui manquent. Il y en aurait pour plusieurs législatures. Joseph Adatte pense aussi au développement du tourisme doux dans la Baroche. «Ce n'est pas le tout d'y croire...»

Même préoccupation en ce qui concerne les sociétés locales, précieuses pour le lien social, mais qui éprouvent des difficultés à survivre: «Un exemple parmi d'autres: Asubelle manque de monde...» Il faudrait pouvoir les aider. Mais le Conseil ne peut pas tout faire... De toute façon, il faut nous donner une période d'adaptation d'au moins deux ans.»

Joseph Adatte estime que chacun doit jouer son rôle pour contribuer au développement de la région. Il n'y a pas que les membres de l'autorité qui aient à retrousser leurs manches. Chaque village, s'il veut être attractif, doit faire un effort de bonne pré-

sentation, et cela concerne chaque citoyen en particulier. «Par endroits, c'est lamentable ce qui traîne autour des maisons...»

Occuper l'esprit

Bref: le service à la communauté a de quoi occuper largement la disponibilité de l'élu de la Malcôte, on s'en rend compte. Quand il lui reste du temps, il pratique la chasse avec passion. Pourtant, même dans ses loisirs, il cultive l'esprit associatif, en tant qu'intendant du chalet du Club alpin, par exemple, ou responsable de la signalisation de l'Association jurassienne de Tourisme Pédestre (AJTP). Par le biais d'une association caritative, il vient en outre en aide à des personnes âgées pour remplir leurs déclarations d'impôts. Parfois, il s'évade avec sa chienne Tina, pour une promenade de deux ou trois heures «parce qu'il aime énormément la nature». Et aussi par besoin irrésistible d'occuper l'esprit. Prendre l'air, ça fait du bien, et d'air, les hauteurs de la Malcôte n'en manquent pas, semble-t-il... /ja/jlm/

Publicité



Garder l'offre existante en matière de restauration et de commerce, c'est déjà un objectif en soi. L'hôtel jouxte les marchés de printemps et d'automne de La Caquerelle.

NAGEL ENERGIES 

AGENCE HOVAL

- Pompe à chaleur • Solaire •
- Granulé de bois (pellets) • Bois •
- Copeaux de bois • Mazout • Gaz •

**FOURNISSEUR SPÉCIALISÉ
EN ENERGIE RENOUVELABLE**

EXPOSITION

032 462 1462 • 079 653 47 17
info@nagel-energies.ch

La Gasse 79 Le Locle 26
2947 Charmoille 2300 La Chaux-de-Fonds

A lire dans
le prochain numéro:
L'irrésistible auto-
portrait du facétieux
Bruno Kobel!

• Charmoille

Michel et Linda Mercier-Scheidegger, boulangers

Marié et père de trois enfants, Michel Mercier exploitait une ferme à Charmoille, à la sortie du village, peu avant la frontière.

Vers le milieu des années nonante, l'agriculture peinait à nourrir son homme. Il était parfois difficile de boucler les fins de mois et il devenait nécessaire de se diversifier. La cave de la ferme Mercier, autrefois exploitée par les parents, abritait un vieux four à pain. Michel et son épouse apprennent alors que l'exploitant du restaurant de l'Ange à Alle, qui confectionnait du pain au feu de bois, cherchait un repreneur pour lui remettre tout son matériel et lui donner sa recette. La famille Mercier n'hésite pas longtemps et se lance. Elle fait l'acquisition du matériel et de la recette originale, réhabilite les caves, qui servaient jusque-là de distillerie, et le vieux four à pain. Michel obtient aussi quelques trucs et astuces d'amis. D'agriculteur, Michel devient également boulanger.

Agriculteur et boulanger

De 1996 à 1999, Michel traie quotidiennement ses douze vaches et en parallèle, du jeudi au dimanche, pétrit miches et croissants qu'il vend sur les marchés de Porrentruy et Delémont et dans quelques magasins.

Boulangerie artisanale au feu de bois

Route Principale 26

2947 Charmoille

Tél. 032 462 28 64

Ouvert le vendredi de 7h à 12h et de 16h à 18h et les samedi et dimanche de 7h à 12h



Michel et Linda Mercier, des boulangers aux parcours atypiques.

En 1999, la charge de travail devient excessive et surtout, l'organisation du travail trop compliquée. Michel décide donc d'abandonner la production de lait et fait de son troupeau de vaches laitières des vaches-mères, qui allaitent leurs veaux. Il adapte également les étables. L'aventure d'agriculteur-boulangier se poursuit.

Remise de l'exploitation

Depuis le 1er janvier 2008, c'est Michaël, le fils aîné de Michel, qui a repris l'exploitation de la ferme. «J'ai eu la chance de pouvoir reprendre la ferme jeune. Je me suis dit qu'il fallait

lui laisser sa chance aussi, d'autant qu'il dispose d'une formation de mécanicien sur machines agricoles et du CFC d'agriculteur. On en a discuté, il était d'accord et on a fait le nécessaire.» C'est que dans l'intervalle, la situation a passablement changé. Michel et son épouse se sont séparés, et bien sûr, les enfants ont grandi. Christelle et Emmanuelle, leurs deux filles, ont quitté le nid. Michel et Linda, sa nouvelle épouse, vivent désormais des revenus que leur procure la boulangerie: «On essaye, modestement, mais ça va, on s'en sort, surtout qu'on n'est que >

→ les deux.» Le couple a aussi déménagé et a repris le petit appartement dans lequel Michaël habitait au village, tandis que ce dernier occupe la maison d'habitation de la ferme.

La rencontre

Au bénéfice d'une formation d'assistante hôtelière et de gardienne d'animaux, Linda vient de Granges (SO). C'est ce qui explique son accent chantant, assez différent de l'accent ajoulot. «Quand j'ai rencontré Michel, en 2002, j'habitais à Yverdon; je venais de me séparer. Je pensais plutôt partir dans le sud, vers le soleil. Je suis venue quelques jours chez ma soeur, qui a racheté la maison des parents de Michel, juste à côté de la ferme. On a fait une grillade entre voisins...» La suite est connue: Linda s'installe dans la Baroche et se met à vendre du pain.

250 kg de pain par week-end

Le travail commence le jeudi soir, vers 20 h-21 h. Michel pétrir quelques centaines de miches, aux céréales, au pain complet, au pain blanc, au pain bise, confectionne des croissants, des totchés. Tout cela cuit ensuite dans le four à pain qu'il faut régulièrement alimenter en bois. Au petit matin, quand tout est prêt, Linda le rejoint et ouvre le magasin, qui se trouve toujours dans les sous-sols de la ferme. Elle part ensuite en livraison, aux magasins Denner de Alle et Bonfol, dans

les petites laiteries, comme à Cornol, les mini-marchés, ou encore le kiosque à Miécourt. «On ne vend pas encore à la Coop, ni la Migros, pour le moment» plaisante Michel. Il rentre vers 12 h, pour se coucher, enfin. Le labeur du boulanger reprend vers 20 h, jusqu'au samedi matin. Ce jour-



Le pétrin, avec le levain préparé pour la fournée du soir.

là, en plus des livraisons, il faut assurer une présence sur le banc du marché à Porrentruy. A peine le temps de se reposer le samedi après-midi que la nuit du dimanche s'annonce, la dernière nuit de travail de la semaine. Le magasin ferme le dimanche à midi, après que le couple a servi 200 à 300 kg de farine, transformée en miches de 1,2 kg ou 650 g.

Assumer les invendus

Si Michel et Linda disposent de plusieurs points de vente pour leur pain, c'est qu'ils ont été d'accord d'assumer les pertes: «C'est un peu le seul

De la farine garantie 100% suisse, c'est le top!

moyen de s'assurer que le commerçant nous prendra beaucoup de pain, et pas juste deux ou trois miches. Mais ça devient difficile de gérer les pertes. On a beau noter d'une année à l'autre, faire des estimations en fonction des événements, par exemple si c'est une fête où les gens restent

plutôt en famille ou si au contraire ils vont plutôt manger au restaurant, par rapport à la météo, on a de la peine à tomber juste, d'autant que ça varie vraiment de jour en jour. Parfois il ne nous reste plus rien, et le lendemain il reste encore des kilos dont on ne sait pas quoi faire. On en met un peu au congélateur. Mais la plupart du temps, c'est le bétail qui mange le surplus». Le couple a aussi renoncé à certains points de vente, éloignés de Charmoille: «Quand on compte le temps et les frais de déplacement, le fait que parfois il faut recourir à des tiers, au final, ça ne vaut pas la peine».

Produits du terroir

A côté du laboratoire, dans le petit magasin aménagé à la Route principale 26 - «un investissement conséquent; il a fallu amener l'électricité, tout refaire la menuiserie», où les ventes atteignent leur pic le dimanche, on trouve un peu de tout, mais surtout des produits du terroir: «On collabore beaucoup avec Roger Joliat, qui a une boucherie à Pleujouse, et avec les laiteries de Bourrignon et Alle. Ils vendent nos produits et réciproquement. On a de la saucisse, du beurre, du lait, des yoghourts, de la fondue... Nos clients sont amateurs de produits du terroir. Mais on a aussi quelques conserves au cas où.» Et Linda d'ajouter: «Sur commande, on fait aussi des pains surprise. Et parfois, je prépare des tartes ou des cakes, également cuits au feu de bois.» Quand il en a le temps, Michel procède à quelques essais pour développer de nouveaux produits. Selon Linda, «C'est un perfectionniste.» «On propose des totchés maintenant, ce qu'on n'avait pas au début.» La plupart des clients habitent dans la Baroche, «ça m'a permis de faire des connaissances» relève Linda, d'autres viennent de loin; certains font même le déplacement de Belfort

ou de Bienne pour acheter du pain au feu de bois: «Avec de tels échos, ça nous donne envie de travailler.»

Un week-end en semaine

Et le reste de la semaine? Il faut faire les courses, nettoyer les locaux, préparer le bois... Michel chauffe le four à pain avec de la lignure, le bout des planches que les scieries coupent. La farine, «de classe 1, garantie 100% suisse, c'est le top! Je ne veux pas de la farine à biscuits», est livrée par camion une fois par mois de la minoterie de Granges-Marnand (VD). Auparavant, Michel amenait son blé à Vicques, mais il était compliqué de s'assurer que la farine récupérée provenait bien de sa production, «puisque en principe, le blé livré est regroupé par catégorie, peu importe

le producteur». Après tout cela, «on a deux jours de congé dans la semaine, comme tout le monde, mais ce n'est pas les samedis et dimanches, précise Linda.» Et surtout, Michel reste très attaché à sa ferme. «Il y va tous les jours. Il n'est pratiquement jamais à la maison!». Le principal intéressé l'admet bien volontiers: «Je suis toujours là pour donner un coup de main». Linda de son côté travaille beaucoup avec sa sœur qui exploite une pension pour chiens à Charmoille. Elle s'occupe également de sa vieille jument de 24 ans, qu'elle a sauvée de la boucherie.

Une organisation chamboulée

Mais pour l'heure, toute l'organisation du travail est chamboulée. Après une première opération à l'épaule

droite en 2008, à la suite d'une rupture des tendons provoquée par une chute – dans les étables – Michel a réitéré en 2009, mais à l'épaule gauche cette fois. L'intervention a malheureusement échoué et une nouvelle opération a eu lieu en février dernier: «On m'a réparé trois fois les deux épaules». Pendant sa convalescence, impossible de fabriquer du pain. Linda prépare le levain mais c'est un ami de la famille, un ancien boulanger, Bernard Sébastien, qui vient faire le pain. C'est également Linda qui va au marché et effectue toutes les livraisons, «à partir de 5 h!».

Temps libre

Et après le travail? «C'est vrai qu'on se dit qu'il n'y pas que le travail, qu'il faut aussi vivre. Mais on travaille quand même beaucoup.» Le couple apprécie la moto: «Quand il fait beau, que je ne suis pas blessé et qu'on n'est pas trop fatigués, on va faire une virée.» Le couple prend ses vacances annuelles en été, pendant la relâche horlogère. «Une seule fois, j'ai réussi à l'emmener au bord de la mer.» La Suisse reste la plupart du temps au programme. La découverte des pays étrangers, ce sera peut-être pour plus tard... Dans l'intervalle, il reste au couple encore quelques années de travail: «On aime bien ça finalement. Si la santé le permet, on va sûrement continuer cette activité jusqu'à la retraite». Comme le dit la chanson, «le travail, c'est la santé!» /lm/mm/gw/



Le four à bois.

Publicité

UNE PRISE POUR TOUT...

- Radio
- Télévision
- Internet
- Téléphone

Télé-réseau CABLOTEL

Tél. 079 444 78 25
catv.cablotel@ajoie-net.ch

Le mot du maire

Le 18 décembre dernier, Michel Juillard était élu président du Parlement jurassien pour l'année 2010. La coutume veut que le premier citoyen du canton soit fêté dans sa commune. Cette réception a eu lieu à Charmoille, au soir de son élection, et s'est déroulée dans la satisfaction générale. Nos autorités étaient heureuses d'inviter l'élu et de présenter la Baroche aux officiels et aux invités. L'accueil était simple, convivial et chaleureux, comme l'est la mentalité de la Baroche. Avec la fête, on glissait en douceur vers la trêve de Noël et les festivités de fin d'année.

Cette courte parenthèse a cédé la place aux soucis dès les premières séances de l'année.

Le Conseil communal a la pression. Les FMB s'appêtent à remplacer le transformateur électrique de Miécourt. Les travaux démarrent tantôt. Les crédits débloqués de la Berne fédérale devraient apporter une synergie: la Centrale fournit l'énergie, la Commune prend en charge l'éclairage public et c'est au Syndicat des eaux de remplacer la conduite d'eau. La grande conduite étant enterrée, en partenariat, le coût des fouilles se réduirait d'autant.

Mais il faut trouver des financements et boucler le budget tout de suite, c'est là la difficulté.

Sur Charmoille, dans le secteur situé derrière le bâtiment d'école, la station transformatrice sera remplacée elle aussi. Il y a là moins d'urgence, heureusement. Sans rapport avec ce qui précède, le Plan d'aménagement local (PAL) de Charmoille est actuellement encore au stade de la consultation - dernière lecture - au Service de l'aménagement du territoire (SAT).

Nous avons repris les dossiers en cours, en 2009. C'était ce que j'appelle une année de transition. Mon état d'esprit actuel? Je ne cacherai pas que je suis impatient de voir le bouclage des comptes 2009, qui devrait avoir lieu à la fin mars. Ensuite nous fixerons la ligne à suivre et nous consacrerons aux priorités, à

Dès avril, nous fixerons la ligne à suivre et nous consacrerons aux priorités

savoir l'eau, les infrastructures scolaires et les travaux publics.

Autre sujet de préoccupation pour notre conseil: une étude fédérale récente prétend que les surfaces de terrains à bâtir sont trop élevées sur le territoire de la Baroche. Mais les calculs sont faussés du fait qu'on y a

inclus Cornol indûment. En réalité on en a très peu, et en tout cas pas trop. Les autorités de La Baroche et les maires d'Ajoie ont marqué leur opposition aux conclusions de cette étude et transmis au canton leur réponse au questionnaire. On verra ce qu'il en sera fait.

Un crève-cœur: lors de notre rencontre à la fin janvier avec une délégation du comité du Skater-Hockey Club La Baroche, nous avons appris le départ imminent du club pour Cornol, où il s'installera dans l'ancienne carrière située dans le haut du village. Les coûts d'infrastructure et les nuisances de l'emplacement ont eu raison du projet prévu à Fregiécourt. Même si le club conserve son nom, c'est un fleuron de la Baroche qui s'en va, et nous en sommes dépités.

Quelques notes positives, pour finir! Le Cercle scolaire de la Baroche (CSB) projette un échange linguistique entre nos enfants et ceux de la commune amie de Wallisellen pendant les vacances. Pourvu que cela se concrétise, et surtout, pourvu que ça dure!

Par ailleurs, à la fin de l'année dernière, la commune de Wallisellen nous a alloué un don important à affecter aux travaux sur le réseau d'eau. Et on va nous livrer ce printemps un petit tracteur pour la voirie révisé à neuf. Par ces temps difficiles, c'est réconfortant de se sentir épaulé. Un tout grand merci à Wallisellen! /jpg/jlm/

Publicité

Au Fin Gourmet

Boucherie Charcuterie Traiteur

Josy et Nadine Stadelmann-Cerf
Rue des Fontaines 22 – 2952 Cornol



Le Bon Choix

La Bonne Adresse

Livraisons à domicile

BUREAU TECHNIQUE et de DESSIN VIFIAN Roland 2954 ASUEL

Sous le Château 35, CH-2954 Asuel
Tél. 032 462 27 61, Fax 032 462 22 65
e-mail: roland.vifian@bluewin.ch
Portable 078 633 99 37

Réalise tous projets: dessins, devis,
suivis, décomptes de constructions
neuves ou rénovation pour le bâtiment
et le génie civil.

Cet espace peut être le vôtre!

Contactez Edith Winkler

au 032 462 27 83 ou

edith.winkler@ajoie-net.ch

Assemblée communale du 10 mars 2010

Sous la présidence de Maurice Froidevaux, septante-neuf ayant droit se sont retrouvés le 10 mars 2010 à la halle de gymnastique de Miécourt. Un menu copieux, dont la Rédaction vous expose l'essentiel.

Budget 2010

En l'absence de règlements unifiés pour la nouvelle commune, le budget 2010 tient compte des taxes basées sur les règlements des anciens villages, toujours en vigueur. Pas de changement pour 2010, à l'exception de la taxe pour les eaux propres. Son taux reste identique à celui qui prévalait en 2009, mais ce service est désormais soumis à une TVA réduite de 2.4%, en vertu de directives fédérales en la matière. A consommation égale, les citoyens de La Baroche verront donc leur facture d'eau légèrement augmenter.

Une société, qui s'acquittait jusqu'à chaque année d'impôts sur le bénéfice à hauteur de 100 000 francs, ne versera rien cette année... La crise économique est passée par là. La Baroche devrait cependant pouvoir compenser en partie cette perte sèche, grâce à la révision de la loi concernant la péréquation financière dont s'est saisi le Parlement. Le financement du SIS sera plus favorable qu'en 2009, puisque la révision partielle de la loi cantonale sur le service de défense contre l'incendie et de secours, entrée en vigueur au 1er janvier, prévoit une augmentation du taux de 3% à 5% de l'impôt d'Etat annuel, tandis que la taxe maximale passe de 300 francs à 500 francs. Les citoyens seront de plus assujettis, respectivement soumis à l'obligation de servir jusqu'à 50 ans (contre 45 ans préalablement).

Le budget, présenté par Joseph Adatte, conseiller communal, et Christiane Blaser, receveuse, prévoit ainsi

une perte de 352 870 francs. Il a été adopté sans opposition.

Interconnexion des réseaux d'eau de la Baroche

Ce projet vise à garantir que toute la commune dispose à tout moment d'eau potable en quantité et qualité suffisantes. Il devrait également permettre des économies de fonctionnement. La Baroche étant le château d'eau de l'Ajoie, la quantité ne pose guère de problèmes. Mais elle est vulnérable, aux pollutions diverses et à la sécheresse notamment.

Le Conseil communal a donc mandaté le bureau RWB pour établir un concept remédiant aux divers problèmes et garantir un approvisionnement en eau de toute la commune, même si une pollution majeure devait intervenir ou une situation de sécheresse se produire. Il s'agit entre autres de relier entre eux les divers réseaux existants, de diminuer le temps de séjour dans les réservoirs de l'eau traitée et de désaffecter certaines installations vétustes. Les travaux, estimés à 452 000 francs, s'autofinanceront grâce aux fonds de réserve et n'auront en principe aucune influence sur le prix de l'eau,

d'autant que les frais de fonctionnement devraient diminuer de 33 000 francs par année. Une aide des autorités cantonales est également envisageable. A noter qu'une remise en

conformité des différentes installations sans interconnexion avait été évaluée à 600 000 francs en 2003. La fusion peut donc mener à des économies...

Ce point de l'ordre du jour a été accepté sans opposition. La Baroche reviendra plus en détails sur ce projet dans un prochain numéro.

Introduction d'une taxe au sac

Le Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP), dont La Baroche est membre depuis sa création en 2004, comme toutes les communes du district du reste, a réfléchi à la mise au point d'un concept de gestion des déchets du district. La première étape concerne l'élimination des poubelles. Le SIDP propose l'introduction d'une taxe au sac. Or, selon les statuts, si les deux tiers des communes acceptent un projet, il entre en vigueur pour toutes...

Les arguments en faveur de la taxe ne manquent pas. Maurice Fleury, rapporteur du dossier, a notam-

Le budget passe la rampe, pas la taxe aux sacs

ment rappelé qu'il était très difficile de gérer les moloks, les citoyens manquant de discipline en dépit d'incessantes remises à l'ordre. On y trouve notamment des déchets verts, du verre, du carton, du >



Miécourt: une vue du village avant la canalisation de l'Allaine, d'après une encre de Gouffel.

→ papier... Avec la taxe au sac, expérience faite dans les autres communes, le volume diminue de 30 à 40%. Les sacs taxés, pour un prix de 2,15 francs pour une contenance de 35 litres, seront vendus dans la plupart des magasins d'Ajoie. Il faudra cependant toujours déposer les sacs dans les moloks. Mais cet «effort» supplémentaire demandé aux habitants de La Baroche se répercutera sur la taxe de base, qui sera inférieure à celle des villages voisins où les sacs sont ramassés à domicile. En outre, les autres communes envisagent elles aussi sérieusement de centraliser les points de ramassage. Par ailleurs, les familles avec des enfants jusqu'à deux ans recevront gratuitement un certain nombre de sacs par année.

Des contrôles auront lieu et des sanctions seront prononcées, si d'avenure des sacs non taxés devaient se trouver dans les moloks. Du reste, le Conseil communal a précisé qu'il avait déjà dénoncé des contrevenants, dont certains se sont vu infliger une amende de 1 500 francs...

Les discussions ont été vives. Certains ont remis en cause le mode de fonctionnement du SDIP, considérant qu'il outrepassait ses compétences. D'autres ont également rappelé que les autorités de La Baroche s'étaient toujours battues contre l'instauration d'une taxe au sac. Finalement, les opposants se sont insurgés contre

ce qui, à leur sens, va nécessairement alourdir leur porte-monnaie. Mais le quota des deux tiers des communes membres du SIDP ayant déjà été atteint, le vote, largement négatif (35 contre 14), a été de pure forme. La Baroche transférera au SIDP la gestion de ses déchets urbains combustibles.

Cautionnement du pressoir

La Coopérative du pressoir de la Baroche existe depuis de très nombreuses années. Mais le pressoir était inadéquat, son fonctionnement nécessitait trop de personnel, très qualifié. Le pressoir a également dû être fermé durant deux années. Sur la base d'une expertise réalisée par la Fondation rurale interjurassienne (FRI), il a été décidé d'acquérir un nouveau pressoir, d'une taille inférieure, permettant aux clients de venir et repartir avec leurs fruits. La recette marche, puisque en 2009, deux cents clients sont venus presser 28 000 litres de jus de pommes. Les investissements réalisés, pour un total de 92 000 francs, ont été financés en partie par des fonds propres, provenant de la vente des anciennes machines (32 000 francs). La FRI a consenti, dans le cadre du projet Vergers+, à une subvention de 23 000 francs. Le solde, par 37 000 francs, a fait l'objet d'un prêt bancaire. La commune de La Baroche a été solli-

citée pour servir de caution durant cinq ans. Les ayant droit s'y sont montrés largement favorables.

Révision du règlement d'organisation du SEPE

Les citoyens de La Baroche ont par ailleurs également accepté la modification du règlement d'organisation et d'administration du Syndicat intercommunal pour une station d'épuration des eaux usées de Porrentruy et environs (SEPE). Dans sa nouvelle teneur, celui-ci octroie une compétence propre de 100 000 francs à la Commission. Celle-ci sera en outre désormais composée de deux représentants pour Porrentruy et d'un représentant par commune membre. Cette modification a bien entendu également été soumise aux autres communes membres.

PAL Charmoille

Le plan d'aménagement local (PAL) de Charmoille date de 1989. Les parcelles constructibles idéalement situées se sont raréfiées. Bref, une mise à jour s'imposait sérieusement. Le Conseil communal de Charmoille, avec l'aide du bureau RWB, s'est attelé à ce dossier en 2006. Les travaux, dans l'intervalle repris par la nouvelle entité, touchent à leur fin. Le PAL et son règlement seront prochainement déposés publiquement durant trente jours. Les personnes concernées pourront faire opposition durant ce délai. Le dossier sera ensuite soumis à l'assemblée communale pour adoption, puis au Service de l'aménagement du territoire (SAT) pour approbation, lequel traitera des éventuelles oppositions. La Baroche reviendra sur ce dossier dans l'un de ses prochains numéros.

Bref, les dossiers d'envergure ne manquent pas, comme en atteste la longueur des débats... L'assemblée a finalement pu être levée après plus de trois heures de discussion. /gw/

• Miécourt

La FACMI fête la biodiversité... et son quinzième anniversaire

Bravant le verglas d'un hiver sibérien, le conseil de fondation des Amis du château a tenu sa première séance le 30 janvier dernier à 17 h 30. Un programme d'activités étoffé va s'offrir au public. Cela commence avec l'exposition Rolf Kunz.

Désigné par ses pairs président ad interim pour l'année 2010 pendant l'année de présidence du Parlement de Michel Juillard, Jean-Louis Merçay conduit la séance. Au menu de cette dernière, le dossier du rural et la préparation des deux premières animations de l'année: l'exposition Rolf Kunz et la cinquième brocante.

Le site facmi.ch remis à la page

En cette année 2010 du quinzième anniversaire, il vaut la peine que l'on actualise et soigne particulièrement le site facmi.ch. Charlotte Juillard et Jean-Louis Merçay s'y sont employés dès la fin janvier, la première initiant le second aux subtilités de la mise en ligne. Les internautes pourront désormais consulter les news, l'agenda, deux dossiers récents et quelques photos. C'est un début de remise à jour. Plus simple d'accès et plus

convivial pour y inscrire des informations, le site fait sa cure de jeunesse et sera progressivement complété, illustré notamment.

En avant le rural

Le conseil de fondation réuni en assemblée estime aussi qu'il est opportun de profiter du quinzième anniversaire de la FACMI pour démarrer une campagne de collecte de fonds auprès des banques et des entreprises locales et régionales, cela afin de se doter des moyens propres à commencer la restauration du rural du château. Il faut impérativement connaître une personne-relais dans chaque institution contactée, sinon le dossier envoyé est condamné au classement vertical, donc perdu. Différentes pistes sont recensées par l'assemblée.

Parallèlement à cette tâche importante, les fondateurs ont devant eux

un programme d'activité 2010 bien étoffé, préparé à la fin de l'automne dernier déjà, et peaufiné lors des premières semaines de janvier. Que l'on en juge:

Mars: Exposition Rolf Kunz, photographe, spécialiste des oiseaux des Alpes et des migrations. Les samedis et dimanches du 6 au 28 mars, de 14 à 18 h, château de Miécourt. Vernissage: le vendredi 5 mars à 18 h 30.

Avril: Brocante, le samedi 17 et le dimanche 18 avril, de 10 h à 18 h, dans la cour du château et à l'intérieur. Animation spéciale soldats de plomb. Restauration – Buvette.

Mai: Fête des fleurs et exposition sur les graminées. Stand d'information sur les plantes invasives. Les samedi 29 et dimanche 30 mai, de 9 à 19 h, château de Miécourt. Promotion de la bière des Franches-Montagnes. Restauration – Buvette.

Juin: Exposition Pierre Baumgart, peintre animalier. Les samedis et dimanches du 5 au 27 juin 2010, de 14 à 18 h, château de Miécourt. Vernissage: le vendredi 4 juin à 18 h 30.

Septembre: Exposition Fabrice Cahez, photographe, spécialiste du lynx, du 4 au 26 septembre 2010, château de Miécourt. Vernissage: le vendredi 3 septembre 2010, à 18 h 30. Le photographe ne vend pas ses photos, que ses ouvrages.

Octobre: Exposition de Brodajoie, sur deux sites, dont le château de Miécourt. Vernissage le 8 octobre, heure à déterminer. Ouverture: les week-ends des 9/10 et des 16/17, >



Petit Apollon, papillon des Alpes. Photo Rolf Kunz.

→ ouvert en permanence du 11 au 15, horaire à déterminer.

Novembre: Le repas de la Saint-Martin servi au château, évt. le vendredi 12 novembre à 19 h, le samedi 13 novembre à 19 h et le dimanche 14 novembre à 12 h, sur réservation.

Novembre: Exposition Muriel Bonvallat Benninger, peintures, du samedi 20 novembre au dimanche 19 décembre, château de Miécourt. Ouverture: les samedis et dimanches de 14 à 18 heures. Vernissage: Vendredi 19 novembre à 18 h 30.

Décembre: Samedi 11 décembre, et/ou dimanche 12 décembre. Pendant l'après-midi ou en soirée, activité encore à déterminer.

Quel programme! Et cela sans compter la traditionnelle sortie de la FACMI, qui aura lieu le samedi 21 août, avec pour étapes Echallens, le Musée du pain, le Musée olympique. Mais revenons à la première manifestation, l'exposition du photographe zurichois Rolf Kunz.

«Fascination des Alpes», de Rolf Kunz

«Fascination des Alpes», c'est l'intitulé choisi par l'artiste pour l'exposition de Miécourt. Passionné d'animaux et de nature dès sa prime jeunesse, Rolf Kunz publie ses premières photos en 1961. En tant que chef de vente pour l'exportation, il visite plus de 60 pays autour du monde et profite de ses loisirs pour assouvir sa passion de la photographie. Par la suite, ses talents de photographe semi-professionnel lui ouvrent la porte des agences de photos en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Il publie dans nombre de journaux, de magazines, de calendriers et d'ouvrages spécialisés. Actuellement retraité, le photographe de Dübendorf donne libre cours à sa passion pour les voyages photographiques.

En résumé, l'espace vital des Alpes



A la quête de l'objet rare, ici lors de la dernière brocante en 2009.

consiste en de nombreux biotopes. Le but de l'exposition de Miécourt est d'en présenter une sélection, avec quelques-uns des individus typiques de ces milieux. Avec la multiplicité des espèces montrées, l'exposition se veut une contribution à l'année de la biodiversité.

Selon les salles, l'exposition de Miécourt se décline donc en plusieurs biotopes distincts: forêt de montagne, prairies alpines, gorges, ruisseaux et rivières, région alpine. Qu'il s'agisse de paysages, de représentants de la faune et de la flore, les sujets exposés illustrent la passion du photographe pour les Alpes et leur environnement naturel.

Plus belle que jamais, la brocante, 17 et 18 avril

La FACMI fête cette année 2010 son quinzième anniversaire, la brocante au château son cinquième. Les amis du château désirent ajouter du lustre à ce lustre. Dans une grande tente, on prévoit plus de brocanteurs, plus de diversité dans la marchandise offerte au chaland, et plus d'animations. Notamment, au nombre de ces dernières, une exposition de soldats de plomb sortie de la riche collection de Gaby Caillet présentée en maquette, avec quelques surprises à la clé. On met aussi l'accent sur la mu-

sique - aubade de la Fanfare d'Alle, airs d'accordéon, etc. La musique, c'est important pour l'ambiance. Et le dimanche, promis, on n'oubliera pas d'offrir aux enfants des distractions et des jeux.

Comme d'habitude, buvette et restauration légère sont au menu. Pourvu que le printemps soit de la partie! Croisons les doigts.

La Fête des fleurs, 29 et 30 mai

Les contours précis de ce rendez-vous festif biennal ne seront tracés que lors d'une prochaine séance fixée au 27 mars, date à laquelle la présente édition du journal sera sur le point de paraître. La presse quotidienne et les radios locales vont informer le public en temps voulu.

Ce que l'on sait déjà, c'est que la FACMI va profiter de l'événement pour sensibiliser le public à la problématique des «plantes invasives», dont on a tendance à sous-estimer le caractère nocif. Dans le cadre de l'année de la biodiversité, par ailleurs, l'accent sera mis aussi sur les graminées et les plantes grimpanes, notamment l'orge et le houblon, dont le brassage de la bière artisanale assure la mise en valeur. Comme quoi, dans notre coin de pays, il est loisible de promouvoir à la fois la biodiversité et le savoir-faire du terroir. /jlm/

L'AOC damassine, enfin! Le Tribunal fédéral a tranché

Dernier recours, dernier obstacle, victoire finale: la damassine se boira avec une AOC. Par décision du Tribunal fédéral, elle sera inscrite au registre fédéral des Appellations d'origine contrôlée.

Par 3 voix contre 2 en audience publique le 26 février dernier, les juges de Mon Repos ont donné tort à un producteur du Landeron (NE), Jean-Pierre Mürset, qui contestait l'AOC accordée à la damassine des seuls producteurs du canton du Jura. Avant cette dernière instance, le Tribunal administratif fédéral avait rejeté successivement deux recours contre l'enregistrement de l'AOC Damassine: celui de la Fédération des spiritueux en mars 2008, et en octobre de la même année celui de ce producteur neuchâtelois qui avait décidé d'épuiser toutes les voies de recours. Désormais, la voie est libre pour les 65 producteurs de l'Interprofession qui depuis 6 ans respectent déjà le cahier des charges de l'AOC damassine. Il y a plus de trois ans que le logo de la «Damassine AOC» est prêt. Désormais, les producteurs jurassiens de l'eau-de-vie réputée pourront en coller l'étiquette.

Rappelons qu'en date du 16 août 2007, par sa décision d'enregistrer l'Appellation d'origine contrôlée «Damassine», l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) avait déjà débouté les opposants à la demande d'AOC Damassine. Ces derniers avaient interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral, la procédure causant un retard d'une année. Le dernier recours de Jean-Pierre Mürset, quant à lui, aura repoussé l'échéance à 15 mois supplémentaires.

L'Office fédéral de l'agriculture avait décidé d'enregistrer l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) parce que, selon son interprétation, «Da-

massine» est un terme qui revêt un caractère traditionnel. On ne peut prouver cette tradition que dans l'aire géographique du canton du Jura, exclusivement. Il rejetait donc les 11 oppositions déposées après la publication il y a 6 ans de la demande commune d'AOC de l'Interprofession Damassine – Fruit du Jura et de l'Association des producteurs de fruits d'Ajoie (AFPA). C'était là une étape importante, la reconnaissance de la qualité du travail fourni pendant plus d'une décennie par les Jurassiens.

Ça râlait sec!

Cette décision de l'OFAG ne faisait pourtant pas que des heureux. La Chambre d'agriculture du Jura bernois, qui soutenait les demandes des Sociétés d'arboriculture de Loveresse et du Petit-Val, se déclarait déçue et fâchée. Son président Jean-Michel Carnal acceptait le principe selon lequel la damassine est liée au Jura, «mais il fallait savoir de quel Jura on parlait!» Toutefois, ces sociétés ne recouraient pas contre la décision de l'OFAG et en restaient là.

L'opposant le plus résolu était donc Jean-Pierre Mürset, propriétaire de damassiniens au Landeron. Il considérait que le verdict de l'OFAG était «une bêtise». Ainsi avait-il décidé de recourir auprès du Tribunal administratif fédéral, puis avait donc poursuivi «par principe» la procédu-

re judiciaire jusqu'au bout, jusqu'au Tribunal fédéral. Le voilà très déçu du verdict final, et furieux: «Ce jugement est une perte pour la culture de la damassine, a-t-il déclaré.»

Actuellement, le Landeronnais loue son verger à la société biennoise Modus-Vivendi, dont le responsable, Roger Grimm, ne produit plus de damassine, mais une eau-de-vie baptisée «Damascino».

Pas une prune, une eau-de-vie

Selon l'OFAG, à l'extérieur du canton du Jura, la tradition n'est pas prouvée. L'instance fédérale ne considérerait pas le mot «Damassine» comme le nom d'une variété de prune, mais comme celui d'une eau-de-vie associée au canton du Jura, remplissant les conditions d'une dénomination traditionnelle. C'est pourquoi l'Office de l'agriculture rejetait les deman-

La question est celle d'un savoir-faire lié à un terroir

des d'extension géographique. Le Tribunal fédéral l'a suivi, penchant en faveur d'un savoir-faire humain lié au terroir jurassien, ce qui n'est pas le cas tant dans le Jura bernois que dans le Jura neuchâtelois et les cantons voisins.

La marque «Damassine», préexistante, ne contrevient pas aux dispositions légales en la matière, >

→ argumentait alors l'office fédéral, et il privilégiait la dimension et l'intérêt public de l'AOC. Mais la décision du Tribunal administratif fédéral pouvait encore être attaquée devant le Tribunal fédéral.

Le bonheur de l'interprofession

Coprésidents de l'Association interprofessionnelle de la damassine (AID), Michel Juillard et Alain Perret se réjouissent de la confirmation du

jugement du Tribunal administratif fédéral par le Tribunal fédéral, «une promesse d'avenir pour les vergers et l'agriculture du canton». «Cela permettra de maintenir une production importante dans la région, note Alain Perret.» Jusqu'à présent, le Tribunal fédéral avait toujours donné raison à l'OFAG dans les affaires d'AOC. Encore une fois, cette constante se sera vérifiée.

Rappelons que l'aire de l'AOC Damassine limitée aux frontières du

canton du Jura accueille environ 6500 damassiniens, deux tiers en mains agricoles et un tiers en mains privées. Cette demande concerne l'eau-de-vie de prune damasson rouge, d'une teneur minimale en alcool de 4%. La production se situe en général dans une fourchette de 10 000 et 12 000 bouteilles chaque année... sauf en 2008, où les producteurs n'ont pratiquement rien récolté! /jlm/

Sources: LQJ, 17 août et 6 octobre 2007, 14 octobre et 18 novembre 2008, 18 février et 27 février 2010.

• Miécourt

Groupe de Développement Le Journal tracera sa route

Le journal «La Baroche, le rendez-vous des villages» tracera sa propre route. Ainsi en a décidé le Groupe de Développement de Miécourt lors de ses assises annuelles du 3 mars dernier.

Statutairement, le journal «La Baroche» était jusqu'à présent l'organe du Groupe de Développement de Miécourt (GDM). Il ne le sera plus. Vu sa vocation désormais régionale, sa présence au sein du Groupe de Développement de Miécourt ne se justifie plus. Le 3 février, la Rédaction a fait part au comité du GDM de son intention de quitter le GDM en tant que membre collectif. A la suite des explications fournies lors de cette séance, le comité du GDM a décidé d'inviter l'assemblée à se prononcer sur la proposition que le Groupe Journal se sépare du Groupe de Développement de Miécourt. En cas d'acceptation de cette proposition, une négociation s'ouvrirait ensuite entre les ex-partenaires afin de fixer entre eux une clé de répartition de la fortune du GDM.

Un partage équitable

Lors du débat précédant le vote, plusieurs intervenants ont cherché

à identifier les besoins respectifs du GDM et du Groupe Journal. Il faut assurer une marge de sécurité à ce dernier, précise Jean-Louis Merçay. La nouvelle formule va revenir plus cher en frais généraux, et il ne faut exclure ni le passage à la couleur, ni l'édition d'exemplaires hors série. Quant à son financement, il repose sur trois piliers: la publicité, une subvention communale annuelle réservée explicitement à la réalisation du journal et l'abonnement. Or, étant donné que la rédaction tente l'expérience cette année 2010 de la distribution en tout ménage dans la Baroche assortie d'un abonnement de soutien, ce dernier pilier est une variable qu'il est impossible de chiffrer avec précision.

Pressé de questions quant à la répartition de la fortune, Jean-Louis Merçay opine que la fourchette de négociation équitable se situerait entre 15% et 25% pour la part du GDM. Visiblement, cette estimation satis-

fait l'assemblée. La parole n'étant plus demandée, l'assemblée passe au vote et accepte à l'unanimité le principe de la séparation entre le Groupe Journal et le Groupe de Développement de Miécourt.

Le comité se renouvelle

En outre, l'assemblée accepte à l'unanimité les admissions de Mmes Flückiger et Tillmann au comité du Groupe de Développement.

Désormais, le comité se compose donc de Laurence Chiquet, présidente; Sara Urrutia, secrétaire; Edith Winkler, caissière; membres assesseurs: Corinne Cattin, Véronique Fleury, Nathalie Flückiger, Valérie Petignat Blanchard, Dominique Roos, Véronique Tillmann.

Les comptes 2009, les rapports d'activité 2009 et le programme 2010 ont été acceptés sans discussion.

/lc/jlm/

Les aînés se souviennent...

«La vie d'autrefois dans les villages», des souvenirs égrenés dans l'atelier «discussions entre nous» de la Résidence Les Cerisiers, à Charmoille. Il y a quatre-vingts ans, c'était vraiment un autre monde!

Un autre évènement était le mariage. Pour cette occasion, la robe de mariée était souvent blanche et parfois noire. Les raisons pour lesquelles la mariée était habillée en foncé sont floues. Était-ce parce qu'elle portait le deuil, un mariage d'obligation, un choix afin de pouvoir reporter ses vêtements à d'autres occasions, une question de mode lorsque nous portions le costume? Pour les hommes, le choix était plus restreint puisque qu'ils avaient un complet noir ou gris.

Dans le temps, le rythme de vie était différent. Le soir, après le souper, les femmes faisaient du boulot au domicile, comme de la couture, du tricot, du raccommodage, etc. En hiver, elles étaient à l'intérieur et l'été elles se rassemblaient sur les bancs devant les maisons. Les enfants étaient vite remisés. Ils mangeaient, faisaient leurs devoirs et allaient au lit! Dès les années trente, à l'apparition de la radio, les hommes écoutaient les nouvelles comme celles de la guerre, les pièces policières, les chants et les musiques. En fin de semaine, ils jouaient aux cartes.

Dans notre jeunesse, les punitions étaient différentes. Par exemple, les enfants s'agenouillaient sur l'angle d'une bûche fendue et devaient rester ainsi. Une autre sentence était de se faire taper sur les phalanges des mains fermées ou sur les bouts des doigts avec une baguette. Il n'était pas rare de se faire également tirer les cheveux. A l'école, le régent nous faisait faire douze fois les verbes conjugués ou écrire cent fois «je ne dois pas... (bavarder, embêter mes camarades, distraire...) en classe». Nous faisons les punitions en cachette à la maison et lorsque nos parents nous découvraient, ils nous grondaient. C'était la rude époque! Tout était avec sévérité! A la maison, si nous n'étions pas sages, nous allions au lit sans souper!

Le guet de nuit était un homme, souvent un paysan, parfois accompagné d'un chien qui faisait partie du conseil communal et nommé par ce dernier. Lorsque qu'il avait des informations à faire passer, il faisait battre le tambour ou sonner une cloche vers midi et annonçait: les heures des assemblées, les bêtises

des enfants -comme avoir cassé les carreaux de l'école-, les recommandations à la population -qu'il fallait rentrer les «gerennes» (les poules), sinon deux francs seraient demandés par bête, etc. Les habitants sortaient dans la rue pour l'écouter. L'argent récolté par les amendes rentrait dans la caisse de la commune. Certains guets de nuit amenaient le couvre-feu en chantant: «Bonnes gens, c'est l'heure! Fermez vos restaurants.» Les fonctions du guet de nuit étaient de surveiller le village, de s'assurer que tout le monde soit rentré, surtout les buveurs. Parfois il était obligé de les ramener à la maison. A cette époque, ils étaient nombreux, les buveurs de goutte! Le guet de nuit n'était pas toujours apprécié, malheureusement pour lui! Il était en quelque sorte la police locale et recevait quelques sous par tournée. Il était aussi chargé de faire rentrer les gamins après l'angélus de huit heures du soir.

/RLC/sn

Publicité

RAIFFEISEN

BANQUE RAIFFEISEN DE LA BAROCHE

Asuel, Beurnevésin, Bonfol, Charmoille, Cornol, Fregiécourt, Miécourt, Pleujouse

Horaire des guichets :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bonfol Tél. 032 474 48 07 Fax 032 474 50 64	FERME	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00
Cornol Tél. 032 462 02 02 Fax 032 462 02 00	FERME	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00 14.00-17.45	08.30-11.00
Miécourt Tél. 032 462 31 66 Fax 032 462 31 60	FERME	16.00-17.45	16.00-17.45	16.00-17.45	16.00-17.45	08.30-11.00

Spectacle de Noël de l'école de Char

Mercredi 16 décembre 2009.

Les enfants de 2e année nous racontent la fête.



«Les quatre bougies du petit berger».

- La soirée a débuté par une prestation du chœur Alphapresto dirigé par Jacques Chételat.

- Puis on a joué «Les quatre bougies du petit berger», voici l'histoire:

Daniel, le jeune berger, doit rechercher son agneau qui s'est sauvé. Cet agneau est le préféré de son maître. Pour qu'il ait moins peur durant son voyage, il reçoit quatre bougies.

Il cherche dans la nuit et il rencontre un voleur qui lui indique le chemin. Pour le remercier, Daniel lui donne une bougie.

-C'est bien la première fois qu'on me donne quelque chose, dit le voleur.

Puis Daniel rencontre une meute de loups. Un petit loup est blessé. Daniel lui fait un pansement et lui donne une bougie.

Plus loin il rencontre un mendiant.

-As-tu vu mon petit agneau? dit Daniel.

-Je ne vois que la misère, dit le mendiant.

Et Daniel lui donne sa troisième bougie. Soudain il entend une voix douce.

C'est Marie, qui lui dit:

-Approche donc, regarde, il est là ton agneau tout près de mon bébé.

Daniel donne sa quatrième bougie.

C'est comme un rayon de soleil qui apparaît alors dans la pauvre étable.



Mélissa, Sonia, Aurélie, Stella et Tiffany.

- On a aussi fait la danse des parapluies sur la chanson «Car ça pleut», d'Henri Dès.

- Pour finir, on a dansé sur «Waterloo», d'Abba. On a été très applaudis. Il y avait même des gens qui sifflaient.

- Le spectacle s'est terminé par deux chants d'ensemble.

- Charlotte: On avait tous le trac au début. La salle était toute pleine, On ne pouvait plus bouger.

Mehdi: J'étais content de faire le spectacle. J'ai senti que j'étais important.

Marie: Ma marraine est venue me voir. En partant de la maison j'avais une boule au ventre. Maman m'a dit que ça arrivait aussi aux grands.

Julie: J'ai bâillé très fort. Maman m'a dit que j'aurais pu mettre ma main devant ma bouche. Je me suis sentie triste parce que grand-maman n'a pas pu venir; elle était à l'hôpital.

Marion: Papa n'a pas pu voir la danse. J'étais triste.

Charlie: Au début j'avais peur parce qu'il y avait beaucoup de monde.



La danse des parapluies.

Armoille



Les deux classes réunies pour des chants d'ensemble.

Mais j'étais contente: mon parrain était là.

• La pièce des grands s'appelait «Noël que de bonheur, Noël que de malheur». Ils en ont inventé l'histoire et la mise en scène:

Le Père Noël est vieux et déprimé. Pour lui remonter le moral il faut trouver un Bébé Noël. On va le chercher sur l'Arbre à bébés. Tout rentre dans l'ordre au Pôle Nord, le vieil homme retrouve sa joie de vivre. Néanmoins, quelques années plus tard, ce dernier meurt.

Les lutins amènent le Petit Noël à Saint Nicolas et au Père Fouettard pour qu'ils s'en occupent. Petit Noël est grincheux, capricieux et têtu. Il faut trouver une solution pour l'apprivoiser: une lolette, une peluche, rien n'y fait. Il ne retrouve le sourire qu'au moment où les deux hommes se bagarrent.

A ce moment-là le Père Fouettard se défle, laissant Saint Nicolas se débrouiller avec l'enfant, et part à l'atelier des lutins. Là, le méchant homme prend le pouvoir et tout va sens dessus dessous.

C'est alors que les anges arrivent et

sèment de la poussière d'ange, qui ressuscite le Père Noël. Tout rentre dans l'ordre. Alors: Vive Noël !

• Au cours de la soirée, Sonia et Jordan ont joué de l'accordéon, Tifany et Stella du piano.

• Mélissa, Sonia, Aurélie, Stella et Tifany ont fait une chorégraphie sur un morceau de musique pop.

• La soirée s'est achevée par le verre de l'amitié, servi avec de délicieuses pâtisseries.

Le Noël des aînés s'étend à la Baroche



Le 16 décembre également, à 15 h dans la halle de gymnastique de l'école de Miécourt, quelque 40 personnes avaient répondu à l'invitation à fêter Noël ensemble. Les dames responsables de l'organisation renouvelleront cette animation en 2010. Elles espèrent de tout coeur que la table s'agrandira au fil des années.

L'Atelier
I-D : D-KO & K-DO



CAROLINE SCHORI
Fleuriste - Horticultrice
2946 MIÉCOURT
032 462 20 16



Tecmako^{SA}

Articles en métal
Route de Charmoille 92d
CH-2946 Miécourt
T 032 462 24 26
F 032 462 29 49
E tecmako@bluewin.ch

ATELIER DE POLISSAGE

Léon Boéchat
2946 Miécourt
032 462 27 88

DANIEL PRUDAT 2950 COURGENAY



Centre électro-ménager
Agencement de cuisines
Service après-vente

Tél. 032 471 18 57
Fax 032 471 28 60

Fermé lundi matin
et mercredi après-midi



HÔTEL RESTAURANT DE LA CIGOGNE

Famille Rérat-Balmer 2946 Miécourt
Téléphone 032 462 24 24

Aufigest^{SA}

Fiduciaire, gérance immobilière
et gestion de logiciels Sage30

La Haute Fin 26 Tél. 032 467 16 60
2900 Porrentruy Fax 032 467 16 61

se recommande Caroline Balmer



Jean-Marc MERGY

Maître ramoneur
Le Chêne 11
2950 COURGENAY



LACHAT SA

BÉTON • ENROBÉ • GRAVIER

2954 Asuel - 032 462.03.00
Courtételle - 032 422 53 07

La Malcôte - 032 462 03 33
Porrentruy - 032 467 32 00

www.lachatsa.ch

CATV Cablotel

Entreprise de réseaux
de télécommunications

Case postale 37
2946 Miécourt
Tél. 079 444 78 25
Fax 032 462 21 39

SIMON BONVALLAT S.A.
2946 Miécourt

Terminage de boîtes de montres
Bracelets
Éléments de bracelets
Polissage en tous genres

Tél. 032 462 23 65 Privé 032 462 21 70

Votre espace santé?
Pharmacie Erard

*Porrentruy
Alle*

Location de machines



Porrentruy 032 465 89 90 - Delémont 032 423 51 11

MENUISERIE & CHARPENTE

STANGHERLIN A. & FILS

2946 MIÉCOURT

Tél. 032 462 27 45 - fax: 032 462 27 15 - natel: 079 278 96 06

MECATEC

Atelier mécanique

2946 MIÉCOURT
Tél. 032 462 22 66

**& Balmer
Gillioz**

menuiserie générale
maîtrise fédérale

La passion du bois pour
l'intérieur et l'extérieur

Pré Volny 18
2950 Courgenay
Tél. 032 471 17 87
Fax 032 471 28 87




**BANGERTER &
AMSTUTZ SA**

GÉNIE CIVIL
CHEVENEZ
LUGNEZ
Tél. 032 474 42 47
Natel 079 250 44 48

•Charmoille-Miécourt

Pompage et traitement des eaux

Une station modèle

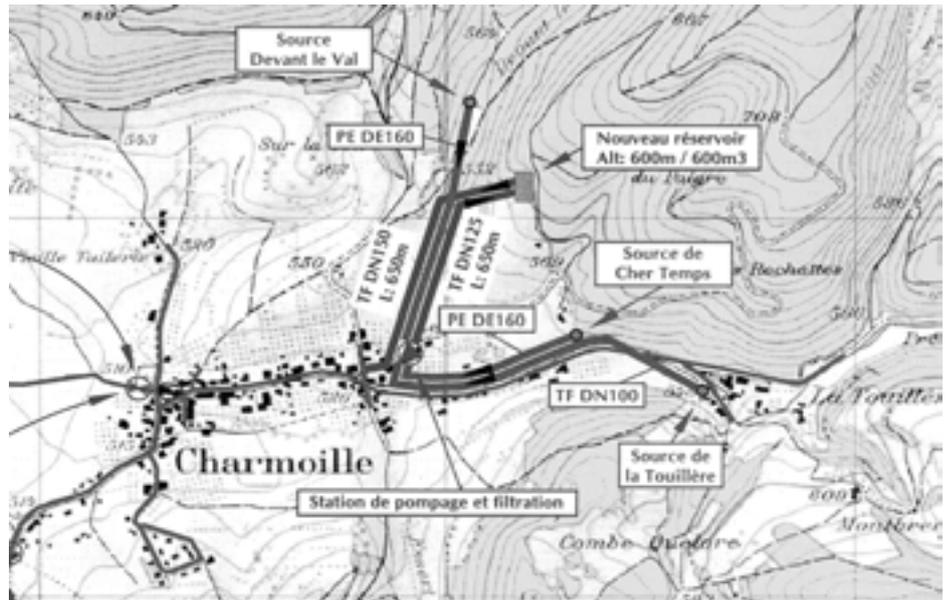
Ouvrez le robinet, et coulera la bonne eau claire. C'est si simple. Mais cette eau, il faut d'abord la pomper, la filtrer et la distribuer. C'est le bureau RWB qui a conçu et supervisé la construction de la station de pompage et du réservoir Charmoille – Miécourt. Patrick Houlmann, chef de projet, nous en dévoile les secrets.

Il fallait du neuf

Jusqu'en juin dernier, les villages de Charmoille et de Miécourt disposaient chacun de leur propre réservoir d'eau, trop petit, et d'installations devenues obsolètes. Pour garantir un approvisionnement correct ainsi qu'une défense incendie conforme aux normes ECA, pour Charmoille, le réservoir Devant le Val, qui était à 550 m d'altitude, avait besoin d'être à 600 m. Quant à celui de la Mosse-nière à Miécourt, il se situait à 517 m, et il lui fallait 545 m au minimum. Pas d'autre choix que d'investir dans du neuf. Deux options se présentaient: soit construire deux unités de production et de stockage de 400 m³, soit s'en tenir à une seule de 600 m³. Le m³ construit étant à 1000 francs, on voit d'emblée l'intérêt technique et financier d'adopter la solution de compromis qui s'imposait: bâtir un nouveau réservoir à 600 m d'altitude au lieu dit Sous le Vieux Chênet, sur le territoire de la commune de Charmoille. Va pour le stockage. Et l'approvisionnement?

Trois sources fiables

Le projet prévoyait d'utiliser les sources existantes, dont le débit moyen cumule à 1060 l/m. Il y en a trois. Deux pour Charmoille: Devant le Val (200 l/m) et La Touillère (500 l/m), une source toujours raccordée en tant que secours, mais non utilisée depuis bon nombre d'années. Une pour Miécourt, Cher Temps (360 l/m), située également sur le territoire



Plan du captage des trois sources et des installations : tout se situe dans un périmètre restreint.

de Charmoille. Le 8 septembre dernier, en étiage très sévère – plus qu'en 2003, le total du débit des trois sources a été mesuré à 569 l/m. Ces trois sources suffisent à alimenter toute la Baroche!

Rondement mené

Qui dit un seul réservoir dit aussi une seule station de pompage et de traitement des eaux. C'est moins cher. Mais n'anticipons pas avant d'avoir évoqué le cheminement du dossier! Pour faire court, à l'origine du projet, il y a le maire de Charmoille 2002-2008 Vincent Surmont, et son Conseil communal. Les autorités de Miécourt acceptent aussi de jouer le jeu, et c'est ainsi que le Syndicat des Eaux de Charmoille et de Miécourt (SECM), créé ad hoc, met les bouchées doubles pour faire voter

aux deux communes en novembre 2006 un crédit de 3 388 000 francs. L'Office de l'environnement octroie une subvention de 1 174 000 francs, l'établissement cantonal d'assurance (anciennement AIJ), 259 000 francs, le solde étant financé par emprunt. Le crédit total comprend la construction de:

- la station de pompage et de traitement,
- du réservoir de 600 m³ en deux chambres, ainsi que des conduites de liaison,
- la liaison Miserez-Miécourt,
- la liaison Charmoille – Fregiécourt (à réaliser prochainement, les travaux ont déjà été adjugés).

Les travaux d'avant-projet et de projet démarrent en juillet 2007. Quant aux travaux de construction proprement dits, débutés en août 2008, >



L'eau des sources est amenée par gravité à la station. Ici, pose de la conduite de la Touillière le long de la route de Lucelle en octobre 2008. Photo Patrick Houllmann.

→ ils se concluent par des tests de mise en service en avril, mai 2009. Puis la production suit dans la foulée.

D'abord des analyses

La première tâche a consisté à amener l'eau de ces trois sources par gravité à la station de pompage et de filtration que l'on a construite au chemin du Paigre, à proximité, quasiment à leur point de jonction. Ensuite, pour définir la chaîne de traitement, il fallait procéder à des analyses d'eau. Selon ces dernières, l'eau ne contenait ni solvants, ni pesticides et la teneur en matière organique était correcte. Le bassin versant est relativement bien protégé. L'eau était d'excellente qualité en période d'étiage, mais en cas de fortes précipitations, elle présentait des pics de turbidité importants – de 5 à 15 FTU, l'eau étant inconsommable au-dessus de 1 FTU – surtout la source de Cher Temps.

La chaîne de traitement a été dimensionnée pour une filtration jusqu'à 100 FTU, c'est-à-dire plus de 6 fois le pic de turbidité relevé. Du point de vue qualitatif, l'eau, sans danger, ne nécessite pas de traitement chimique, la filtration suffit.

Des membranes de filtres performantes

Dans la station de pompage et filtration, le cœur du dispositif comprend 8 filtres composés d'une membrane en matière synthétique (polychlorosulphone), dont les pores de 0,10 microns sont largement inférieurs aux particules que l'on souhaite éliminer.

«Une barrière absolue contre toute impureté. C'est comme si une personne voulait passer par les perforations d'une feuille A4!» (P.H.) L'eau

d'un bassin-tampon d'eau brute est envoyée sous pression (3 bars) dans les filtres. Toutes les 45 minutes, les membranes sont nettoyées par rétro-lavage avec de l'eau traitée du bassin d'eau propre, ce dernier servant également de tampon de pompage. Chacun des filtres est garanti huit ans, durée moyenne de vie: 12 ans. Tout est automatique et ne nécessite une présence humaine qu'environ une à deux heures par semaine. Un test d'intégrité est réalisé régulièrement pour contrôler l'état des membranes. Le bâtiment comporte deux bassins: un bassin d'eau brute de 37 m³, et un bassin d'eau traitée de 140 m³. L'eau brute est contrôlée à l'entrée de la station en permanence. La mesure bascule d'une source à l'autre toutes les 15 minutes. Elle est encore contrôlée à la sortie de la filtration avant d'être acheminée par pompage jusqu'au nouveau réservoir, où elle est répartie dans deux bassins de 300 m³, dont deux fois 100 m³ de réserve incendie commune aux deux villages.

On contrôle les débits par SMS

Autant le pompage que la distribution sont soumis à des contrôles en instantané grâce à des débitmètres électromagnétiques: le débit des trois sources séparément, le débit total de la filtration (la production), le refoulement au réservoir, la distribution totale à la sortie du réservoir. Il y a une mesure de la consommation à la

C'est comme si vous vouliez passer par les trous d'une feuille A4

sortie de Charmoille en direction de Miserez et Miécourt, une deuxième à l'entrée de Miécourt et une troisième en direction de Fregiécourt. La

transmission des données est effectuée par radio.

Luxe suprême de précaution, en tout temps, quelques exploitants et le personnel sont à même de procéder à un contrôle instantané par SMS de tous les débits de l'ensemble des deux villages. Il s'agit fort logiquement du fontainier Paul Clerc, du président du syndicat Maurice Froidevaux et du conseiller communal responsable des eaux Vincent Surmont. Ainsi il est possible de fermer l'eau par secteur pendant quelques minutes et de localiser très rapidement les fuites éventuelles.

Un réseau à rajeunir

Où que l'on soit, la pression sera haussée de 5 bars à Charmoille et de 3 bars à Miécourt. Cette dernière localité est intégralement raccordée au nouveau réseau, à l'exception de la ferme de Bellevue encore branchée sur le réseau de Vendlincourt, mais qui sera raccordée au réservoir de Charmoille-Miécourt dans le courant de l'année 2010. A terme, plusieurs conduites vétustes seront à remplacer sur l'ensemble du réseau – il y a déjà été fait allusion dans le dernier mot du maire. A noter que les autorités ont arrêté leur choix sur des conduites en fonte fabriquées à Choindez DN 150 (15 cm de diamètre nominal).

Jusqu'à présent les devis votés ont été parfaitement tenus, grâce à l'ex-



Réservoir du SECM au lieu dit «Sous le Vieux Chênet». La majeure partie de l'installation est enterrée. Photo Patrick Houlmann.

cellent travail de la commission du SECM, qui a fait preuve de vigilance dans l'adjudication des travaux. Les investissements n'ont pas pénalisé le

prix de l'eau actuel. En faisant abstraction des frais d'amortissement et de pompage, le coût de production de l'eau filtrée ne revient qu'à 14 ct. par m³. D'ici peu, toute la Baroche sera interconnectée au réseau d'eau de Charmoille-Miécourt. Là voilà prête à accueillir sans souci d'approvisionnement de nouveaux habitants... et, grâce à la prévoyance et au dynamisme de ses édiles, mise à l'abri de toute mauvaise surprise pour les décennies à venir. Sachez-t-elle apprécier à sa juste valeur cet atout précieux et n'en point abuser!

/ph/jlm/

De l'or bleu à profusion?

Il existe des unités qui permettent d'évaluer les besoins en eau d'une région. Le genre humain étant le plus gourmand, on table sur une consommation moyenne de 230 litres par jour et par homme. Vient ensuite l'UGB (unité de gros bétail), de 80l/j. Une vache consomme 1 UGB; un veau et un cheval, ½ UGB.

Actuellement, les deux villages de Miécourt et de Charmoille totalisent 950 habitants. La production de la nouvelle installation pourrait aisément desservir 300 habitants supplémentaires, c'est-à-dire largement plus que toute la Baroche réunie...



Le coeur de la distribution. Au centre-droit, les 3 petits tuyaux coudés, c'est l'arrivée des 3 sources avec, pour chacun, la sélection de la qualité. A droite, le grand tuyau qui coude en direction du mur est le départ au réservoir. Au premier plan: le réducteur de pression. Tout à gauche, la distribution vers Charmoille et Miécourt. Photo Patrick Houlmann.

Publicité



RWB HOLDING SA

Une équipe d'ingénieurs
au service de l'Homme
et de l'environnement

www.rwb.ch - CH - 2900 PORRENTURY

Sortie annuelle des marcheurs de la Baroche

Samedi 19 septembre 2009, 7 heures: treize randonneurs et deux accompagnatrices s'étaient donné rendez-vous à Miécourt pour leur traditionnelle excursion d'automne. Ciel radieux et température de rêve.

Vers dix heures, le groupe a rallié le Pont, dans la Vallée de Joux, et prend le départ de la marche par la rive nord du lac. En chemin, rencontre inopinée d'une harde de chamois paissant dans une petite combe à l'orée du bois. «Ce ne sont pas des chamois, mais un troupeau de chèvres, s'écrie pince sans rire Eric Vifian! N'allez pas raconter ça à Miécourt, vous allez finir dans le rose (journal de Carnaval)!»

Pour se remettre de ces émotions, rien de tel que les filets de Palée du lac de Joux savourés dans le restaurant Bellevue au Rochery.

L'excursion se poursuit l'après-midi par Le Sentier, Le Brassus, les pâturages du Jura. Le col du Marchairuz est atteint vers 18 h 30. On y fait étape



La Glacière de St-George, dernière étape revigorante avant le retour des marcheurs.

à l'Hôtel-Restaurant du col, et s'offre une fondue moitié-moitié, qui passe comme une lettre à la poste.

Le dortoir n'attend-il pas les marcheurs pour une nuit de sommeil réparateur? A moins que l'entreprise GCB n'ait décidé un test des moteurs de tout son parc de véhicules...

Un solide petit déjeuner du diman-

che remet tout le monde d'aplomb et la marche peut reprendre vers 9 h 30: le Crêt de la Neuve, la Glacière de Saint-Georges, où sera pris le repas de midi.

Comment, déjà 15 h 30? Presque à regret, il faut songer à retourner dans la Baroche. Qu'il passe vite, le temps de l'amitié!

/jfc/jlm/

Soirée «souvenirs» du Groupe Jeunesse de Miécourt

Le 24 octobre dernier, le Groupe Jeunesse de Miécourt a organisé une soirée pour ses membres, actuels et passés. Un événement riche en émotions et haut en couleurs: entre retrouvailles et nouvelles connaissances, la soirée a fourni de nombreuses anecdotes pour une prochaine soirée, d'ici quelques années... Le sentiment d'un ancien, Sylvain Boéchat, et d'un membre actuel, Erwann Winkler.

Une très belle soirée... Je n'irai pas jusqu'à dire que ces retrouvailles

étaient émouvantes mais c'est avec grand plaisir que j'ai vécu cette réunion «intergénérationnelle».

Retrouver ceux de son époque, se présenter aux anciens qui ne nous reconnaissent pas et faire connaissance des plus jeunes qui m'étaient inconnus...

Le tout dans une bonne ambiance et une organisation fidèle à l'état d'esprit du Groupe Jeunesse... avec aussi la satisfaction de constater que la relève est assurée.

/sb/

Mais quelle belle soirée, mes aïeux!

Très belle surprise que de voir autant de gens répondre présents à notre invitation. A part quelques assiettes brûlées, tout a bien fonctionné. Boissons et souvenirs à l'intérieur, cigarettes et langues déliées à l'extérieur. Un bar très vite inauguré et un DJ rapidement trouvé et appliqué. A 7 h, les «jeunes» ont déclaré forfait et ont fini par donner les clés du local pour que les plus âgés puissent terminer dignement la soirée!

/ew/

• La Caquerelle

Exposition au Mont-Repais: «Lucelle, la vie autour de l'abbaye»

«Lucelle, la vie autour de l'abbaye jusqu'en 1792», c'est le titre complet de la nouvelle exposition temporaire franco-suisse organisée au musée du Mont-Repais, et articulée sur quatre thèmes: l'histoire de l'abbaye, son domaine, ses activités agricoles et ses activités industrielles. L'exposition démarre le 8 mai prochain.

Pendant près de sept siècles, l'abbaye de Lucelle – littéralement Cellule de Lumière – a été le centre de rayonnement, non seulement spirituel, mais aussi culturel et économique le plus important du Sundgau et de l'Ajoie. Le site avait été choisi en conformité avec la règle des cisterciens, mais aussi parce qu'il était le point de rencontre entre les mondes culturels et linguistiques francophones et germanophones.

Ce rôle majeur de l'abbaye et son influence sur la région sont notoires. Mais de nombreux aspects du domaine immédiat et rapproché étaient restés dans l'ombre. Il y a huit ans, deux Alsaciens du cru férus d'histoire régionale, Emile Ruetsch et son ami Francis Springinsfeld, aidés par François Rais, de Delémont, se sont lancés dans une minutieuse enquête en remontant le fil du temps, s'efforçant de combler les lacunes concernant la vie de la vénérable abbaye. Pour ce faire, conseillés par M. Gérard Munch, historien et membre du Cercle historique d'Hégenheim, il leur a fallu consulter les documents pouvant les aider dans leur recherche, aux Archives départementales

du Haut-Rhin à Colmar, ainsi qu'aux Archives de l'Ancien évêché de Bâle à Porrentruy.

Ensuite, munis des procès-verbaux de bornage, il leur a fallu trois ans de sorties hebdomadaires pour délimiter le domaine – 70 bornes! A force de prospections et de reconnaissances à pied sur les pas des moines, Emile Ruetsch a pu établir un plan au 1:5000 qui lui a servi de base pour la construction d'une imposante maquette.

Non moins passionnante était l'étude des métairies de l'abbaye. Les contrats de location en disent long sur la vie souvent difficile des métayers, leurs cens, leurs obliga-

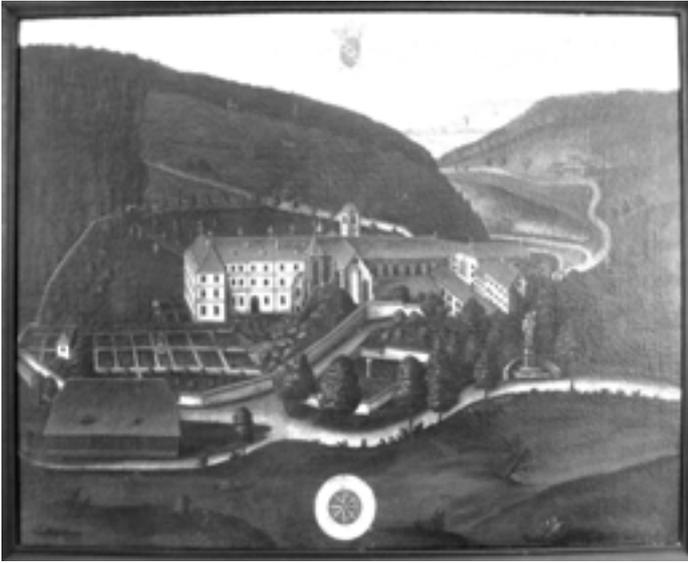
tions, et quelquefois l'inventaire des métairies.

On en savait très peu sur les usines à eau et leurs dépendances. Les auteurs ont ainsi pu connaître l'histoire des cinq moulins et des trois scieries de l'abbaye. Ils se sont notamment passionnés pour les verreries de Saint-Pierre et de Lucelle, qui étaient sous son égide. Il y est aussi question de routes, de granges, de tuileries, de mines de fer et de forges.



Asuel, La Caquerelle, Musée Mont-Repais.

Inaugurée le 7 mai 2010, l'exposition est ouverte au public du samedi 8 mai au dimanche 21 novembre. Ouverture le samedi et le dimanche de 9 h à 19 h. En semaine, sauf le mercredi, c'est sur demande au restaurant de La Caquerelle, tél. 032 426 66 56. **Entrée libre.**



Abbaye de Lucelle au XVIII^e siècle.

→ On s'est encore intéressé aux cabarets, à l'enclos de l'abbaye, ainsi qu'à l'exploitation des forêts. Une activité insoupçonnée de l'abbaye était le flottage du bois sur la Lucelle et la Birse. Jusqu'à Bâle, une énorme quantité de bois fut ainsi livrée pour

désormais chose faite grâce à l'exposition éponyme organisée au Mont-Repais par le Groupe d'Histoire du Mont-Repais (GHMR) en collaboration avec le Centre européen de Rencontres de Lucelle (CERL) en Alsace (Sundgau).

le chauffage et les boulangers du grand port rhénan.

La riche documentation accumulée par les deux Sundgaviens au cours de huit ans de recherche valait la peine d'être mise en valeur et divulguée au public le plus large possible. C'est

Président du GHMR, Jean-René Quenet est également le coordinateur de l'événement. L'exposition temporaire présente l'histoire de l'abbaye cistercienne de Lucelle, de sa fondation à sa destruction en 1792. Elle est constituée de 25 panneaux et d'une magnifique maquette.

C'est l'environnement de Lucelle aux temps de son rayonnement et la vie quotidienne autour de l'abbaye, comme si l'on y était. */jrq/jlm/*

Annexe:

L'ouvrage de base «Lucelle, histoire d'une abbaye cistercienne», de l'abbé André Chèvre, a été publié en 1973. Il a été suivi d'autres publications intéressantes. La dernière en date, issue des Actes du colloque franco-suisse du 25 octobre 2008, s'intitule «Des grandes heures à la disparition. Lucelle, une abbaye cistercienne transfrontalière au XVIII^e siècle», publication commune, sous la direction d'Hervé de Weck.

Publicité

GCB SA
Génie Civil Baroque
2946 MIÉCOURT
Tél. 032 462 31 31 Natel 079 414 00 42 Fax 032 462 31 65

Miel de sapin
Miel de fleurs de la Baroche

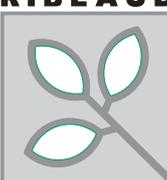
Fritz Winkler
2946 Miécourt
Tél. 032 462 27 83

RESTAURANT DE LA
DOUANE

CH-2946 MIÉCOURT
Direction Ferrette
H. et R. KLAUS
Fermé le mercredi
Tél. 032 462 24 93

HÔTEL-RESTAURANT LA CAQUERELLE

Famille Y. & B. Pétignat
Asuel - 2883 Montmelon
Tél. 032 426 66 56 Fax 032 426 73 17

JEAN-PIERRE RIBEAUDE

PAYSAGISTE
2932 COEUVÉ
032 466 22 22

Famille Mercier

Pain au four à bois
Charmoille
Tél. 032 462 28 64

Le meilleur des placements pour tous vos déplacements!
TOYOTA
City-Garage
Garage de l'Allaine
J.-M. Périat S.A.
Route de Cœuve 13 Forgerons 4
2900 Porrentruy 2942 Alle
032 466 12 29 032 471 12 29

Electricité
Téléphone
Télématique

Adoubs SA
Maîtrise fédérale
Les Vauches 7 - 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 33 88 - Fax 032 466 33 17
Raphaël Chaigat - 2947 Charmoille
Mobile 079 408 61 87

LES DÉLICES DE LA RUCHE
= Vente de miel et autres produits de la ruche
= Réalisation de corbeilles avec produits régionaux (amandons, noix, olives, cardons, etc.)
Possibilité de livraison à domicile.
Hervé Loviat, Apiculteur, 2947 Charmoille
Tél. 079.356.34.38 - 032.462.13.06
miel-de-la-baroche@hervin.ch

Camp de ski à la Fouly



Les élèves des classes de 5e et 6e années de La Baroche ont prolongé leurs vacances blanches! En effet, ils ont eu le plaisir de participer au deuxième camp de ski de l'histoire du Cercle scolaire. Ce dernier a eu lieu à La Fouly, une petite station située dans le Val Ferret, du 21 au 26 février 2010.

Tobias: «Lundi, nous sommes allés skier pour la première fois. Malheureusement, le temps n'était pas superbe: l'après-midi, les télésièges étaient

fermés, mais avec mon groupe qui était le numéro trois, on est remontés la piste bleue pour redescendre la rouge. Les autres jours, la météo s'est améliorée, sauf le jeudi, où il y a eu beaucoup de vent.»

Malgré les caprices précités, la bonne humeur a régné en maître durant cette semaine. Les jeux de société, ping-pong et autre baby-foot ont ravi petits et grands! Sans parler des jeux nocturnes en plein air, du film, du slalom, du ski dans la nuit et sur-

tout... de la soirée disco! De plus, avec les bons petits plats de notre cuisinier Yves Petignat, tous les ingrédients étaient réunis pour que ces quelques jours passés en montagne restent gravés dans nos cœurs!

Nous profitons de remercier très chaleureusement la commune de La Baroche pour son généreux soutien financier ainsi que tous les acheteurs et annonceurs de nos calendriers 2010 pour leur précieuse contribution.

/mp/

Publicité

Rohrer SA

Chauffage Tél. 032 471 16 19
Fax 032 471 22 72
2942 ALLE

**Hôtel-Restaurant
Pizzeria
LA BAROCHE**

5 chambres, tout confort, Wifi, balnéo

Place de la Baroche 26
2953 Fregiécourt la-baroche.ch
Tél. 032 462 23 31

**FABRICATION
DE FILTRES
À AIR**

Systèmes de filtration-Développement-Conseil

Hammerstrasse 27 CH-4410 Liestal

Tel +41 61 927 42 20 Website: www.ltbag.ch
Fax +41 61 927 42 29 E-mail: ltb.info@ltbag.ch

Les baby-sitters de la Baroche

Une soirée en amoureux, un après-midi entre amis? Mais qui va s'occuper des enfants? C'est tout simple: un(e) baby-sitter! Mais la perle rare n'est pas toujours facile à dégoter. Pour répondre à la demande, la Croix-Rouge met sur pied des cours de formation à l'intention des jeunes âgés d'au moins treize ans. La formation dure environ dix heures. Les ados y abordent quelques notions théoriques et mettent leurs connaissances en pratique. On y apprend entre autres à mettre des couches à un bébé, à lui préparer son repas mais également à réagir correctement en cas de problème, sans oublier quelques idées de jeux en fonction des âges. Bref, de bonnes bases pour s'oc-

cuper de jeunes enfants. Pour obtenir la liste des baby-sitters de leur région, les familles s'acquittent d'une taxe d'inscription unique de 20 francs qui couvre une assurance RC et les frais administratifs. Le baby-sitter a ensuite droit à une rémunération horaire de 7 francs.

Elles sont quelques-unes dans La Baroche à avoir suivi les cours de la Croix-Rouge. Voici leurs coordonnées. La Rédaction rappelle toutefois qu'il est vivement recommandé, pour être pleinement couvert au niveau des assurances, de s'annoncer préalablement auprès de la Croix-Rouge avant de recourir pour la première fois aux services d'un(e) baby-sitter diplômé(e). */gw/*

Adresses utiles à conserver:

Croix-Rouge jurassienne
Section Ajoie et Clos du Doubs
Rue Thurmann 10D
2900 Porrentruy
032 466 63 29
cr.jura.porrentruy@bluewin.ch

Mathilde Balmer, 1996
Les Gasses 27
2946 Miécourt
032 462 31 26
caro.balmer@bluewin.ch

Eléa Berdat, 1994
Sur l'Ergau
2946 Miécourt
032 462 32 83
chberdat@yahoo.fr

Eve-Zou Berdat, 1995
Sur l'Ergau
2946 Miécourt
032 462 32 83
chberdat@yahoo.fr

Justine Cassi, 1994
Le Chênois 161
2947 Charmoille
032 462 25 17
cassi@bluewin.ch

Aude Richard, 1995
L'Oeuchatte 52
2953 Fregiécourt
032 462 23 39

Mélanie Richard, 1994
Sur la Côte 56
2953 Fregiécourt
032 462 32 25

Marie Widmer, 1995
Rue du Château 62
2946 Miécourt
032 462 32 14

Caroline Witschi, 1997
Le Cornat 21E
2946 Miécourt
032 462 29 65

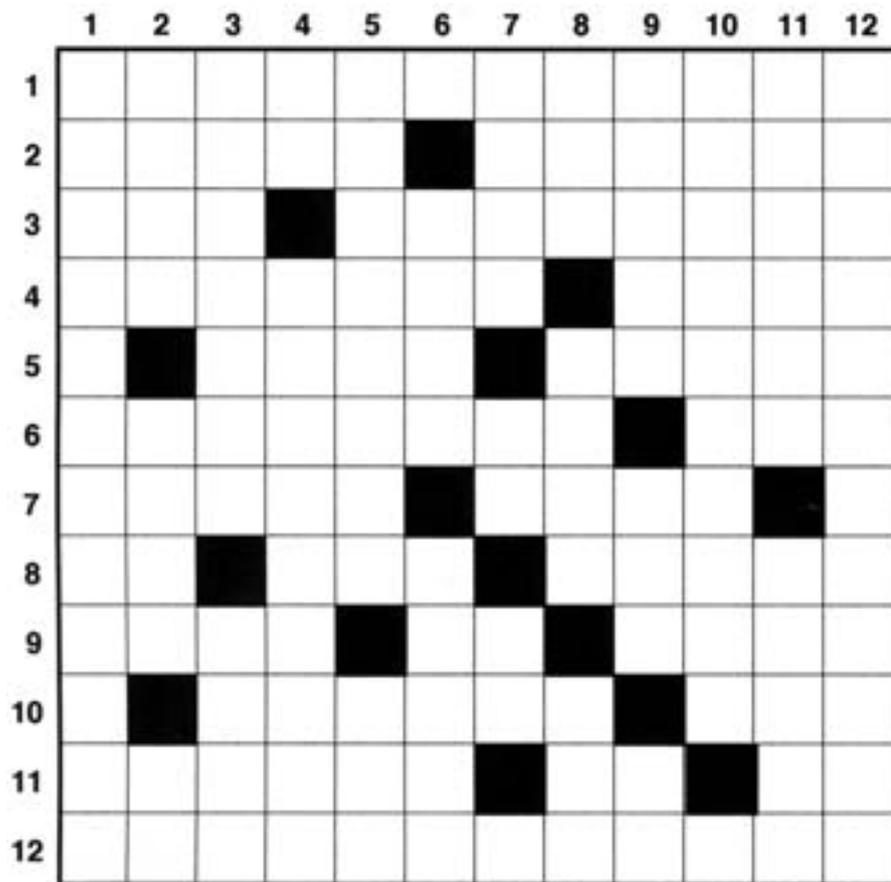
Belle solidarité en faveur d'Haïti

N'écoutez pas que leur bon cœur, quelques dames de Miécourt ont organisé le samedi 23 janvier dernier une soupe aux pois en faveur d'Haïti. Cette action avait lieu dans la halle de gymnastique de l'école de Miécourt. Elle a permis de récolter la jolie somme de 3 315 francs. Ainsi, l'Aide Suisse à l'Enfance Haïtienne (ASEH), présidée par Marie-Georgette Vallat, a bénéficié de 1 315 francs. Quant à l'Entraide Protestante Suisse (EPER), elle a reçu 2 000 francs. Cette dernière organisation, actuellement sur place à Haïti, distribue chaque jour 3 000 repas chauds, ainsi que de l'eau filtrée.

Une opération similaire avait eu lieu avec succès lors du Tsunami. Dans les deux cas, la population a répondu en masse. Bravo les gens! Et bravo Caroline, Marie-Josée, Christiane, Dominique, Edith et Cornelia! En cas de coup dur, la Baroche sait se mobiliser avec réactivité et efficacité.

Haïti continue de se reconstruire. L'investissement est gigantesque. Toutes les aides, tous les parrainages demeurent d'actualité... Plus que jamais, le peuple haïtien a besoin de votre solidarité. Renseignez-vous auprès de Marie-Georgette Vallat (Porrentruy), de l'EPER, de Caritas, du CICR ou de la Chaîne du Bonheur.

Mots croisés n° 29



Horizontalement

1. Il ne cesse de geindre.
2. Ile grecque. Saturation pouvant mener au renvoi.
3. Au pied du Pain de Sucre. Respectueux des règles.
4. La vague du désastre. Accorde sa confiance.
5. Père de Sisyphe. Se servira.
6. Jeu de hasard. Vieux supplice.
7. Un outil pour Michel-Ange. Qualité.
8. Demi-canton. Beaucoup ont pris le maquis pour y échapper. Pour un beau pot.
9. Poste au salon. Soixante avant Jésus-Christ. Pays d'Asie, d'est en ouest.
10. Le bar en a toujours. Forme d'auxiliaire.
11. Station thermale iséroise. Le matin à Londres. C'est-à-dire, en latin abrégé.
12. Il n'aime pas les théories fumeuses.

Verticalement

1. C'est par lui que le désordre arrive.
2. Prénom espagnol. Ouverture du violon. Dieu solaire.
3. Ramasseur d'utilité publique. Suc végétal blanc.
4. Grand ensemble, sans la Suisse. Affréterai.
5. Obligent à repasser. Base de l'orgueil.
6. Oublie. Ville de Suisse.
7. Sur la croix. Possessif. Gaz rare symbolique.
8. Conjonction. Affluent de l'Oubangui. Arbre indien.
9. Mal accueillies. Déduit. Note.
10. Plante exotique à fleurs roses.
11. Enleva. Habitant de maison blanche.
12. L'ex-URSS l'a été après la mort du «petit père des peuples».

Solution du n° 28 «Spécial 2010»



ANDROMEDE

Félicitations aux gagnants du concours!

1er prix (un panier garni):

Victor Giordano, Porrentruy

2e prix (un joli bouquet offert par Caroline, Atelier I-D, D-KO & K-DO, Miécourt):

Colombe Froté, Miécourt

3e prix (un abonnement annuel à La Baroche à offrir à une personne non abonnée):

Jocelyne Hügli, Miécourt

25 francs l'abonnement de soutien à La Baroche, c'est donné! N'oubliez pas le bulletin de versement joint à la livraison de mars. Merci d'avance!

Orgue ancien cherche à survivre

Que faire d'une vénérable relique datant de presque 200 ans, un vieil orgue d'église? Comment le conserver? Ce sont les questions que se pose l'un des acquéreurs de l'ancien orgue de Miécourt, Michel Eggenschwiller, de Bourrignon, qui en a évité la disparition pure et simple en 1989.

«Cet orgue est bien connu des historiens. Il a pour facteur le franc-montagnard François-Joseph Brossard. Placé sur la galerie du temple de Corgémont en 1819, il orne ensuite l'église des Pommerats de 1822 à 1862 avant d'être acquis par la paroisse de Miécourt. Rafistolé par le «régent» Germain Lovis, retouché en 1880/81 par Auguste Lovis assisté d'Auguste Stoquet, «amélioré» par Jules Besserer en 1917, cet instrument est agrandi par Tschanum de Genève quelques années plus tard. On lui substitue un fringant Steiner en 1990... Condamné à la démolition, l'ancien orgue est alors récupéré en extremis par MM. Eggenschwiller et son beau-père Marc Chappuis.»*



Claviers et registres de l'ancien orgue de Miécourt.



Buffet de l'ancien orgue de l'église de Miécourt, avant son démontage en 1989.

La première intention de ces acquéreurs était alors de remonter l'orgue dans le musée Chappuis-Fähndrich à Develier, mission qui se révéla impossible par manque de volume logeable. Pour l'instant, l'instrument est démonté, ses composantes entreposées dans un grenier à Bourrignon. Mais ce ne peut être qu'une solution provisoire... Il faut au moins prendre d'urgentes mesures conservatoires: sortir les pièces, nettoyer, traiter contre les vers. Il n'est pas permis d'en vendre les tuyaux aux ferrailleurs. Remonter le vieil orgue? Il faut au moins conserver le buffet, les tuyaux de façade. Le restaurer pour qu'il soit en état de marche? Cela nécessite tout au moins de remplacer la soufflerie et le système pneumatique, obsolète... Tout cela est possible, mais cela demande du temps, beaucoup de travail, de l'aide et des

conseils. Michel Eggenschwiller est intéressé à toute suggestion. L'idéal? L'idéal serait «que l'orgue retrouve une place près de sa source...»
/me/jlm/

* Georges Cattin, *Orgues et organistes de la Vallée de Delémont, du XVIIe siècle à nos jours*, pp. 109-111, Editions le Franc-Montagnard, 1995

Un bonjour amical
à nos fidèles abonnés
de lointaines contrées :

Bonjour au Brésil,
bonjour à la France,
bonjour au Québec!

Carnaval de la Baroche



Un char-donjon attend le départ du cortège à Pleujouse, sur fond du château. La fiction et la réalité se confondent. Mais la troupe des «Barotchais» s'interroge: et si le prince charmant n'existait pas?



Carnaval de la Baroche 2010: un joyeux cortège traverse la place de la Baroche.



Pour remercier les automobilistes de leur patience, une «Barotchaise» offre un bouquet de mimosas.



Carnaval de la Baroche 2010. L'un des sept nains de Blanche-Neige anime la fête à Fregiécourt. La patinoire du Skater-hockey est un lieu parfaitement sécurisé.

Publicité

*Le printemps arrive ... Des jambes
lourdes, une grosse fatigue !
Passez à la Pharmacie Erard à Alle*

Agenda

Manifestations dans la Baroche

2 avril • Charmoille
Soupe de Carême

17 et 18 avril • Miécourt
Brocante au Château

18 avril • Asuel, 17 heures
Concert à l'église

25 avril • Fahy, 17 heures
Concert à l'église

1 et 2 mai • La Caquerelle
Marché de printemps

2 mai • Miécourt
Première Communion

7 et 8 mai • Fregiécourt
Tir ATA

9 mai • Lucelle
Foire franco-suisse

29 et 30 mai • Miécourt
Fête des fleurs au Château

26 et 27 juin • La Caquerelle
Course de côte

(3 et) 4 juillet • Résidence
Les Cerisiers
**Festival de musique et
de danses**

Carnet de deuil

Henri Chaignat

Le 18 décembre 2009, Henri Chaignat s'est éteint. Il était né le 11 novembre 1918, le jour de l'armistice, une date qu'il aimait bien évoquer. Il grandit dans son village natal au milieu de ses nombreux frères et sœurs.

Il travailla essentiellement à l'usine, tout en consacrant le reste de son temps à l'agriculture et à l'élevage, comme la plupart des familles de sa génération. Ce père de trois enfants laisse derrière lui une nombreuse descendance: quinze petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

La Rédaction présente ses sincères condoléances aux familles endeuillées et à leurs proches. /eb/

Robert Fleury

Robert Fleury est né le 16 mars 1941 à Charmoille, où il a passé toute son enfance et sa jeunesse. En 1968, il épousa Jacqueline Gaignat. Six enfants et dix petits-enfants agrandirent le cercle familial au fil des ans.

De souche paysanne, il consacra sa vie à la terre, alternant son travail d'agriculteur et le façonnage du bois dans la forêt pendant la mauvaise saison. Il s'occupa également de la bourgeoisie de son village. Après plusieurs séjours à l'hôpital, il s'est endormi de son dernier sommeil à son domicile, au matin du 19 décembre 2009.

Promotion

Notre concitoyen de Miécourt le major Edouard Vifian a accompli avec succès l'Ecole militaire 1 (MS 1) de l'Académie militaire à l'ETH de Zurich. Le Certificat MS 1 lui a été délivré le 18 décembre 2009, à Birmensdorf (ZH). La Rédaction lui adresse ses vives félicitations.

Diplôme

Lucien Gatherat, un jeune citoyen de Miécourt, a obtenu avec succès son diplôme de technicien en automatisation-maintenance. Nos félicitations.

Anniversaires

La Baroche a la joie de mentionner les anniversaires des octogénaires, des nonagénaires et... des centenaires, et ce dès la parution de son premier numéro. Que nos aînés jouissent de la meilleure santé possible et qu'ils goûtent à pleines gorgées aux petits bonheurs quotidiens:

Hélène Salomon, 90 ans le 8 décembre 2009,
Virgile Boéchat, 80 ans le 4 juillet 2009,
Pierre Simonin, 80 ans le 5 novembre 2009,
Lydia Berdat, 80 ans le 21 novembre 2009,
Marcel Douvé, 80 ans le 21 novembre 2009.

/eb/

Concert de la Sainte-Cécile de la Baroche et du choeur l'Espérance de Fahy

Comme indiqué dans l'agenda ci-dessus, la Sainte-Cécile de la Baroche et le choeur d'hommes l'Espérance de Fahy s'unissent pour donner deux concerts: le premier à l'église d'Asuel le dimanche 18 avril à 17 heures et le second le dimanche 25 avril à l'église de Fahy à 17 heures. Vous y êtes tous cordialement invités. /jg/

Brèves

Distinction

En reconnaissance des services rendus, notre concitoyenne Caroline Balmer est l'une des rares figures ajoulotées à s'être vu décerner par la Jeune Chambre Internationale de Porrentruy le titre de sénateur à vie. Nos félicitations.

A noter que Robert Boéchat est lui-même également sénateur à vie, en tant que membre fondateur de la Jeune Chambre économique de Porrentruy en 1975. Depuis cette date, il y en a eu 8, dont 2 à Miécourt.

Concours de lâcher de ballons

Lors du lâcher de ballons de la fête du village de Miécourt les 13 et 14 septembre derniers, dix cartes sont venues en retour, toutes en provenance du Sud. Le tirage au sort a désigné trois gagnants: Raphaël Tissot (Grenoble), Candice Chapuis (Valence), et Solange Caillet (Evian). Tous trois ont reçu une petite attention.

Action 72 heures

...ou quand les jeunes mettent 72 heures de leur temps à disposition, pour réaliser des projets... parfois fous!

C'est une idée à la fois simple et séduisante: pendant 72 heures, des jeunes mettent en œuvre simultanément dans toute la Suisse leurs propres projets, qu'il s'agisse d'aménager un half-pipe, revitaliser le lit d'un ruisseau, monter une pièce de théâtre dans un foyer d'enfants... Tout est permis pourvu que ce soit un projet d'utilité publique qui respecte les principes du développement durable. Le lancement de l'Action 72 heures inaugurerait une véritable course contre la montre, que les participant-e-s devront gagner sans moyens financiers, en faisant preuve de beaucoup d'inventivité. La mise en œuvre de toutes ces idées pratiques ou audacieuses se transformera pendant 72 heures en une grande aventure. Le coup d'envoi sera donné le 9 septembre 2010 à 18 h 11, le coup de sifflet final retentira le 12 septembre à 18 h 11.

Pour l'heure, les jeunes Jurassiens ne semblent pas très motivés à partici-

per... A vous de changer ça! L'Action s'adresse à tous les jeunes au sens large (même au-delà de 25 ans, il suffit d'être un peu «fou»), qu'ils fassent ou non partie d'un groupe de jeunes. Il est tout à fait possible de s'inscrire à titre individuel et de rejoindre un autre groupe. Le Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), qui organise l'Action, dispose également d'une liste d'idées de projets à mettre en œuvre. Pas de souci donc pour ceux qui douteraient d'avoir assez d'imagination. En bref, la seule condition pour participer: pouvoir mettre la Suisse, ou plutôt La Baroche, sens dessus dessous pendant 72 heures... Et pour ceux qui auraient envie de voyager, l'Action a fait des émules dans d'autres pays. En 2010, la Bosnie, l'Autriche, la Hongrie, la Slovénie notamment seront elles aussi toutes chamboulées. /gw/

Pour davantage d'infos: www.72heures.ch ou marjory.winkler@csaj.ch



Ont collaboré à ce numéro

Joseph Adatte
Cosette Aeschmann
Caroline Balmer
Sylvain Boéchat
Edith Bonvallat
Christine Cassi
Résidence Les Cerisiers
Laurence Chiquet
Jean-François Comte
Michel Eggenschwiller
Jacinthe Gindrat
Jean-Pierre Gindrat
Patrick Houlmann
Michel Juillard
Lestin
Jean-Louis Merçay
Michel et Linda Mercier
Séverine Nussbaum
Michael Possin
Jean-René Quenet
Edith Winkler
Erwann Winkler
Gladys Winkler



Impressum

Editeur
Groupe de développement de Miécourt
Coordination rédaction
Jean-Louis Merçay
Gladys Winkler
Design maquette
Jeudi Douze – communication design solutions, Bâle
www.jeudidouze.ch
Impression
Centre d'impression Le Pays, Porrentruy
Contact rédaction
jlmercay@yahoo.fr
Contact annonces
032 462 27 83 ou edith.winkler@ajolie-net.ch
Abonnement annuel
25.- francs

Imprimé sur papier certifié FSC, issu de forêts exploitées de façon durable. ISSN 1663-9448

Big Food Compagnie Sàrl



Jean-Claude Noirjean
Josiane Walzer
2944 Bonfol

La Fée Verte

2924 Montignez



Sébastien Froté

Agent principal

Téléphone +41 32 465 99 88, Fax +41 32 465 99 89
sebastien.frote@axa-winterthur.ch

Vivre confiant



Scierie:

Commerce de bois:

Ernest Zimmermann
& Fils S.A.
CH 2954 Asuel

Scierie et commerce de bois

Tél. 032 462 23 17
Fax 032 462 21 23

Natel 079 215 80 60



SwissLife

Prêts pour l'avenir.

Agence générale de Delémont

Serge Caillet, Conseiller en prévoyance
Mobile 079 394 73 89, serge.caillet@swisslife.ch



Coiffure
Sonia

Sonia Salomon

Le Montillat – 2953 Fregiécourt

Tél. 032 462 29 66

Entreprise agricole

Benjamin Fleury

2953 Fregiécourt

www.benjaminfleury.ch

BOULANGERIE-PÂTISSERIE



Josy Caillet

2942 Alle

Tél. 032 471 13 39

TRANSPORTS
FROIDEVAUX SA

Lavage de La Baroche

Charmoille

Tél. 032 462 23 48



BUS À LOUER

pour excursions (17 places)
et bus pour déménagements

PETIGNAT S.à.r.l.

Vins – Spiritueux

Bières – Eaux minérales

2952 CORNOL

Téléphone 032 462 22 22



KIOSQUE L'HELVÉTIA

Françoise Beuret
2946 Miécourt



- Tabac
- Journaux
- Essence
- Shop

JUBIN FRÈRES
SA

- Huiles de chauffage
- Carburant
- Station-service
- Révisions de citernes

2900 PORRENTRUUY
Tél. 032 466 11 75
Fax 032 466 29 49

www.jubin.ch

info@jubin.ch



Menuiserie
DENIS FROTE
2946 Miécourt

032.462.22.44

VICTORINOX
SWISS ARMY

VICTORINOX Watch SA
Voyeboeuf 3a
CH-2900 Porrentruy
Tél. 032 465 38 80
Direct 032 465 38 84
Fax 032 465 38 81

villat meubles
Le savoir-habiter.

6000 m² d'exposition | Bus et Delémont | Ouvert le week-end | www.villat.ch

LE PAYS
CENTRE D'IMPRESSION

Centre d'impression Le Pays SA
Allée des Soupirs 1
Case postale 1116
CH-2900 Porrentruy 1
T +41 032 465 89 39
F +41 032 466 51 04
info@lepays.ch

Entreprise
de peinture

Siegenthaler

Brevet fédéral

PORRENTRUUY
COURGENAY
Tél. 079 251 36 49

Produits
Chimico-
techniques

Estalin S.A – Rue Saint-Sébastien 9
2800 Delémont

Tél. 032 423 01 44 – Fax 032 423 01 46